L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 9 FEVRIER 1860.

Imprimée et publiée par
G. F. WEISSE & Co.
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES:
G. F. WEISSE, N. DUFOUR,
E. DUVERGER, S. HARBY.
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

Nouvelle-Orléans,
JEUDI MATIN, 9 FEVRIER

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. Roger & Co, 45 et 47, Vieille-Levée—Chaussures, sacs de voyage et marchandises sèches.

Par N. Vignié au City Hotel—Terrains dans la rue [illegible], propriétés dans le 1me District, au coin des rues St-Mary et Bellechasse. Trois situés sur le railroad Carrollton. Terrains dans l'Avenue Washington. (Grande vente, voir l'annonce.)—Aussi: belle propriété au-dessus de Carrollton, faisant face au fleuve et au lac Pontchartrain.

Par Board, Pitts & Smith—Terrains de prix, améliorés et non, dans le Premier et le Deuxième District, de la ville, par A. D. Crossman.

Par R. B. Sykes, à 10 heures, à son magasin d'encan No [illegible] rue des Magasins—Vaisselle.—A midi, sur la levée [illegible]—Drogues et liquides.

Par D. E. Morphy à 11 heures, au No 55 rue Gravier—[illegible]

Par E. Roger & Co, à 10 heures, à leur magasin d'encan No 45 et 47, Vieille-Levée—Chapeaux français, fourrures et bijouterie.

Pour le Feuilleton, voir la 2me page.

Affaires d'Europe.

Nous puisons les détails suivants dans les journaux européens qui nous sont parvenus:

Le *Morning Post* de Londres annonce que l'empereur Napoléon a répondu d'une manière très nette à la communication qui lui a été soumise récemment au nom du Pape, et qui demandait comme condition de la participation du Saint-Siége au Congrès, la garantie de toutes les puissances pour les possessions territoriales du Pape, telles que les traités de 1815 en ont fixé les limites. L'empereur aurait repoussé formellement cette exigence, formulée, au dire du journal anglais, dans une lettre au Saint Père lui-même.

D'après ce qu'on nous écrit de Londres, dit l'*Indépendance belge*, le gouvernement britannique n'aurait apporté aucune pensée intéressée dans son rapprochement avec le cabinet des Tuileries. Décidé à rester, pour sa part, inébranlable dans la politique du désintéressement qu'il a suivie lors de la guerre de Crimée, il serait peu disposé à favoriser un agrandissement de la France du côté de la Savoie, malgré son désir de faire triompher, quant à l'Italie, le principe de non intervention, qui est la règle de sa propre conduite.

On parle d'un projet qu'il se proposerait de soumettre au gouvernement français et qui réglerait la question italienne à des termes fort simples, tout en écartant la nécessité et même l'utilité d'une entente entre les deux puissances [illegible] traité dont l'idée est si vivement combattue par le *Times*. Il s'agirait simplement de retirer de l'Italie centrale les troupes que la France y a laissées et d'appeler les Assemblées nationales des quatre Etats de la ligue à exprimer de nouveau les voeux des populations. Leur décision, qu'elle soit favorable à l'annexion ou à création d'un royaume nouveau, indépendant de la Sardaigne, serait acceptée par les deux grandes puissances et la question italienne se trouverait ainsi résolue par les Italiens, seuls, en dehors de toute pression étrangère.

Un journal de Bruxelles assure que non seulement l'ajournement du Congrès n'est pas regretté dans les hautes sphères gouvernementales de France, mais qu'il y est vu avec une certaine satisfaction, et que c'était une conséquence prévue de la publication de la fameuse brochure *le Pape et le Congrès*. Ce qui aurait déterminé l'Empereur à renoncer aux longueurs des délibérations du Congrès, pour brusquer le dénoûment de la question italienne, ce serait, a-t-on dit, les difficultés inextricables d'une solution par voie [illegible]. Napoléon III voudrait que le sort de l'Italie fût réglé, au moment où des complications pourraient surgir à Constantinople.

Le même journal dit que, s'il faut en croire les rumeurs répandues à Paris, la Russie se serait mise d'accord avec la Prusse pour reprendre [illegible] de la réunion du Congrès, depuis que la France paraît avoir renoncé à cette solution pour la question italienne. Ces deux puissances auraient résolu de déclarer, dans une communication adressée à tous les gouvernements qui devaient se faire représenter au Congrès, qu'après avoir accepté de se rendre à cette réunion, il ne leur paraissait pas suffisant, pour annuler cette décision, qu'une oscillation de volonté se fût produite à la cour des Tuileries, que par conséquent les puissances étaient prêtes d'envoyer leurs plénipotentiaires à Francfort. L'Angleterre et la France seraient nécessairement invitées, ainsi que les autres puissances, mais si elles refusaient d'accepter l'invitation, le Congrès procéderait à ses délibérations sans elles. [illegible] Le cabinet de Berlin, loin de songer à reconstituer le Congrès, se félicite de son ajournement. Un Congrès suppose une entente tacite ou expresse sur certains points [illegible] points essentiels, et désaccord irrémédiable. [illegible]

Le parti qu'en France les chefs du parti clérical [illegible] avaient songé à tirer parti de la [illegible] organisation des associations charitables pour fomenter une agitation redoutable en faveur des droits temporels du Saint-Siége. Le gouvernement a eu connaissance de ces projets et a pris la résolution de couper court aux [illegible]. Un article publié par le *Constitutionnel*, a averti les associations des dangers auxquels elles s'exposeraient, si elles [illegible]. Cette communication a produit sur le public [illegible].

On lit dans le *Journal des Débats*:

Les habitudes parlementaires de nos voisins [illegible] la retraite d'un ministre [illegible] France aura paru un événement presque [illegible] considérable que le serait un fait analogue en Angleterre. Les journaux anglais [illegible] leurs conjectures sur les causes et les conséquences du remplacement de M. Walewski par M. Thouvenel. Le *Times*, qui a [illegible] M. Walewski le représentant des idées [illegible] le cabinet français, [illegible]. Le *Morning Post* vient dire à peu près la même chose, il dit plus savamment, et fait de [illegible] efforts pour faire entrer dans les intelligences anglaises le mécanisme de nos institutions [illegible] face du souverain, dans une situation identique à celle d'un ministre anglais en face du parlement. Le comte Walewski se retire donc devant la pensée de l'empereur comme lord Derby s'est dernièrement retiré devant un vote de la Chambre des Communes. Mais le *Morning Post* pousse jusqu'au bout cette ingénieuse comparaison, et fait remarquer que le ministre français [illegible]. Ces principes de notre gouvernement une fois éclaircis, le *Morning Post* explique comme tout le monde la retraite de M. Walewski par l'adoption d'une politique plus décidée à l'égard de l'Italie centrale et du Saint-Siége.

On sait que cette politique se rapproche beaucoup des vues de l'Angleterre, et le *Morning Post* confirme sur ce point l'opinion générale. Ce n'est pas que ce rapprochement aille jusqu'à la conclusion d'un traité, comme le *Times* avait paru le craindre. Le *Morning Post* dit expressément qu'il n'est pas besoin d'un engagement écrit pour unir sur la question italienne la politique des deux pays, et il ajoute avec raison que le seul fait de leur accord, une fois connu en Europe, suffira pour assurer le succès de leurs desseins et pour décourager toute opposition sérieuse. Le journal anglais n'entre point naturellement dans les détails de cet accord qui ont été depuis [illegible] à exprimer le voeu de voir avant tout l'Italie complétement délivrée de troupes étrangères et garantie contre leur retour.

On paraît avoir à Londres des inquiétudes sur la tranquillité de la Sicile et sur celle de Naples. Ces inquiétudes ne sont que trop justifiées par la déplorable situation du royaume des Deux-Siciles.

Si nous devons en croire des informations tout à fait concordantes qui viennent de Vienne et de Berlin, l'Autriche ferait en ce moment des tentatives pour se rapprocher de la Prusse et de la Russie par suite de l'entente établie entre la France et l'Angleterre.

Une des premières questions de politique intérieure sur laquelle le Parlement anglais aura à se prononcer à la reprise de la session sera la question de la réforme électorale. Il importe donc d'en suivre avec attention le développement et c'est surtout à ce titre que nous signalons une nouvelle démonstration réformiste qui a eu lieu à Birmingham, avec le concours de MM. Scholefield et Bright, les deux représentants de cette localité. La manifestation, à laquelle plus de sept mille personnes assistaient, a été fort enthousiaste, quoique le principal orateur, M. Bright, se soit tenu un peu dans les généralités.

Il a condamné très-énergiquement le projet de réforme présenté par le parti conservateur et s'est rallié très-cordialement à la pensée de lord John Russell, qu'il a déclaré être le plus sincère des réformistes du parti whig. La base de 6 livres de loyer annuel a été acceptée par lui comme titre électoral. En admettant que ce chiffre soit adopté, le nombre des électeurs sera porté à un million et demi au lieu d'un million, chiffre actuel: c'est une concession de la part de M. Bright, car il a fait remarquer que même cette extension de l'affranchissement électoral laisserait en dehors du droit de citoyen plus de cinq millions de [illegible]. La réunion s'est prononcée en faveur des trois principes suivants: l'extension du suffrage électoral, le scrutin secret dans les élections et la diminution du nombre des bourgs pourris.

Dépêches télégraphiques,

Transmises à l'Abeille.

NOUVELLES D'EUROPE
DE CINQ JOURS PLUS RECENTES.

ARRIVEE DU NORTH BRITON.

Baisse partielle sur le coton.—Ouverture du Parlement anglais.—Discours pacifique de la Reine.—Ratification du traité de commerce entre l'Angleterre et la France.—Le clipper Great-Eastern noyé.—Avis commerciaux.

Portland, 8 février.—Le steamship North Briton, de la ligne du Canada, est entré en ce port ce soir.

Il a quitté Liverpool le mercredi 25 janvier, et a touché à Queenstown le lendemain. Ses nouvelles sont de cinq jours plus récentes que celles reçues par l'*Asia* à New-York.

Marché au coton de Liverpool.

Liverpool, 25 janvier.—Les ventes de coton durant les trois jours d'affaires après le départ de l'*Asia*, ont été de 24,000 balles, dont 6000 achetées par les spéculateurs et les exportateurs.

Le marché a clos généralement avec calme, mais les prix ont été maintenus tels qu'ils étaient samedi; toutefois, quelques autorités prétendent que les prix des cotons sont moins fermes et qu'une baisse partielle de 1/16 a eu lieu. Selon d'autres autorités, les achats se font plus facilement, mais que les cours sont demeurés les mêmes.

Le marché s'est ouvert avec moins d'activité, et les détenteurs se montrent anxieux de vendre.

Consolidés.—Londres, 21 janv.—Les fonds ont éprouvé une dépression. On parle d'une baisse de 1/8. Contre argent, les consolidés ont clos à 94 5/8 et 94 3/4.

Commerce de Manchester.—Liverpool, 25 janv.—Les avis de Manchester continuent à être favorables. Les demandes de drap et de tissus filés ont quelque peu ralenti; mais les prix étaient fermes à la clôture.

Céréales et provisions.—Le marché de Liverpool pour ces articles, se montre calme. Les céréales maintiennent leurs prix, et les provisions n'ont éprouvé que peu de variations.

NOUVELLES POLITIQUES.

Le parlement britannique a été ouvert le mardi 24, par la reine en personne. Son discours au parlement est d'une teneur pacifique et a produit un effet favorable. En parlant du différend survenu à l'égard de l'île de San Juan, Sa Majesté a dit que le gouvernement des Etats-Unis s'est montré équitable et conciliant, et a déterminé toute cause qui aurait pu créer de sérieuses difficultés.

Le traité commercial récemment négocié entre la France et l'Angleterre a été ratifié.

Le capitaine Harrison, commandant du navire à vapeur colossal le *Great Eastern*, est tombé à l'eau et s'est noyé.

Délégués de la convention de l'opposition.

New York, 8 février.—Le vieux parti whig de cette ville a tenu une réunion, hier soir, et a nommé cinq délégués à la convention nationale de l'opposition qui aura lieu à Richmond, Virginie.

Malles de la Nlle-Orléans pour l'Europe.

New York, 8 fev.—Les dernières malles de la Nlle Orléans, emportées par le steamer qui est parti pour l'Europe hier, sont celles du 31 du mois dernier. Les dernières dépêches télégraphiques, emportées par le même steamer, sont celles du 6 de ce mois.

NOUVELLES DE LA CALIFORNIE DE TROIS JOURS PLUS RECENTES.

Arrivée de la malle transcontinentale.

St Louis, 8 février par voie de New-York.—La malle de Californie est arrivée à la station de Malloy aujourd'hui, apportant des avis de San Francisco jusqu'au 16 du mois dernier.

Les dernières dépêches télégraphiques de New-York à San Francisco, ont été transmises en 3 jours 3 heures. Il règne un mouvement actif au sujet de l'élection d'un sénateur en faveur de M. Gwin.

CONGRES.

Améliorations au Mississipi.—Veto apposé au bill.

Washington, 8 fév.—La chambre des représentants n'a pas siégé hier.

Le président a envoyé un message au Sénat, hier, par lequel il s'oppose au bill concernant l'amélioration à introduire à l'embouchure du Mississipi.

Un mémoire a été présenté aujourd'hui au Sénat, signé par beaucoup d'entrepreneurs de malles, demandant des allocations immédiates.

Le bill concernant l'administration postale a été longuement discuté sans résultat définitif, avant l'ajournement du Sénat.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS.

Nomination de l'imprimeur.

Washington, 8 février.—A une réunion des membres républicains de la Chambre, qui a eu lieu hier soir, M. Defrees, de l'Illinois, a été désigné candidat comme imprimeur.

Décès.—New York, 8 février.—M. Drayton, agent de la ligne des steamships de New-York, Southampton et du Havre, est mort en cette ville, après une courte maladie.

Marchés de New-York, 8 février.

La vente de coton de ce jour s'est élevée à 2,000 balles, à des prix plus faciles à la clôture. Farine en hausse à la clôture de 5 cts. Blé terne à des prix nominaux. Maïs ferme aux cotes précédentes. Riz languissant sans changement.

Les circulaires de Wright pour le steamer en partance pour l'Europe, annoncent que les prix du coton sont en faveur des vendeurs.

Les ventes de la semaine se sont élevées à 46,000 balles, et les arrivages à 57,000, pendant la même période. Le stock sur place s'élève à 6,000 balles. Les circulaires de Wright cotent le middling Orleans à 11 3/4. Celles de Witherspoon, Kingford & Co cotent le middling Orleans à 11 7/8.

Charleston, 8 février.—Il s'est vendu 3,600 balles de coton dans la journée. Le marché a clos fermement cotes d'hier.

Législature de l'Alabama.

Montgomery, Alabama, 8 fev.—Le bill de la chambre demandant l'incorporation d'une nouvelle banque à Mobile, a passé au Sénat aujourd'hui, plus la chambre [illegible] souscrire à $300,000 du stock du chemin de fer central de l'Alabama.

Le bill a passé au sénat avec de légers amendements que la chambre acceptera sans nul doute.

L'acceptation du bill dans de telles conditions, a donné une grande satisfaction à ceux qui sont en faveur du chemin de fer et aux défenseurs de la Banque.

LÉGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Chambre des Représentants.

Baton Rouge, 8 février.—Réunion à 1 heure. [illegible] membres présents. Prière par le Rév. Langfield.

On donne lecture de huit mémoires, priant la législature d'ordonner une exploration géologique de la Louisiane.

Ils sont référés au comité de commerce, de l'agriculture et des manufactures.

M. A. S. Herron, d'Est Baton Rouge, rapporteur du comité judiciaire, fait un rapport favorable à plusieurs bills, au nombre desquels un relatif aux compagnies de pompiers à la Nouvelle-Orléans.

M. J. J. Lane, de la Nouvelle-Orléans, présente un bill pour changer les noms de Frederick Southgate Brown et autres.

Le bill est ainsi conçu:

Attendu que les actes de feu John Brown, de célébrité abolitionniste, ont imprimé un stigmate au nom de Brown et l'ont rendu insupportable aux personnes ci-dessus nommées;

Résolu par le Sénat et la Chambre des Représentants de la Louisiane, qu'à dater du jour et sous le vote de la présente loi, le nom de Frederick Southgate Brown, domicilié à la Nouvelle-Orléans, et ceux de ses enfants mineurs, Allen, Elizabeth, Harriet, Emma, Edward et Octavia Brown, soient changés et qu'ils s'appellent Frederick, Allen, Elizabeth, Harriet, Emma, Edward et Octavia Southgate, qu'ils sont autorisés à adopter ce dernier nom et à le signer.

Sénat—Bâton-Rouge, 8 février.—Le Sénat s'est réuni aujourd'hui à 11 heures du matin, sous la présidence de l'honorable H. M. Hyams. 24 membres présents. Le procès verbal d'hier a été lu et approuvé.

M. Moore présente une pétition de J. R. Bishop au sujet d'une machine à draguer. Référé au comité des travaux publics.

M. Ludlow présente le rapport annuel des directeurs de la Société de Bienfaisance des Dames de la Nouvelle-Orléans. Référé au comité d'institutions de charité.

M. Solomon offre une résolution demandant que le board des administrateurs de l'Université de la Louisiane, soit requis de soumettre un rapport, aussitôt que possible, de leur état actuel des fonds, sur l'usage auxquels elles sont destinées et en quel moment et à quel usage elles ont été destinées pendant les dernières quatre ou cinq années. En outre, de faire connaître les recettes et les dépenses ainsi que de donner toutes les informations jugées nécessaires. Adoptée.

M. Randall Hunt, présente un mémoire de E. Genois, exécuteur testamentaire de B. Bayas, demandant l'affranchissement d'un esclave. Référé au comité judiciaire.

M. Hunt, au nom du comité sur les élections, présente un rapport sur la contestation de l'élection de M. Brigham, et donne personnellement des explications au Sénat, auxquelles M. Stevens a répondu.

M. Hunt avait émis l'opinion du comité. La résolution demandant la confirmation du droit qu'a M. Stevens de siéger au Sénat, a été adoptée.

M. Gardère offre une résolution d'allouer *tant par jour* à M. Brigham, jusqu'à cette date. Adoptée.

M. Pearce s'est installé au siége de la présidence.

M. Goode, président du comité judiciaire, dit que le bill concernant les hypothèques sur les obligations fournies par les notaires de la Nlle-Orléans, doit être référé à la cour et non à la Législature. Le bill concernant les réclamations des juges, a eu l'approbation du comité.

Le comité recommande l'adoption de la 1re section et non de la 2e, comme inutile. Il expose comme favorable, l'acte d'amendement relatif à la cour de district, approuvé le 15 mars 1855.

Aussi, le bill pour la souscription de 500 copies de la jurisprudence criminelle de M. Woorhies, de même que le bill pourvoyant aux livres de lois pour la Cour Suprême; plus celui réglant les honoraires de juges, siégeant en dehors de leurs districts pour le jugement de causes écartées. Le comité est en défaveur du bill demandant le droit de disposer des marchandises non réclamées. Il se déclare en outre contre l'émancipation de Louise Norman.

Le gouverneur a envoyé une communication concernant l'asile des sourds et muets. Une autre communication a été reçue, laquelle a été envoyée par le comité de l'académie des sciences de la Nlle-Orléans, relativement à une investigation géologique, devant avoir lieu dans l'Etat, à l'effet d'établir les avantages qui pourraient en résulter pour la production des matières végétales et animales, &c. Cette communication est accompagnée d'une copie, dans laquelle un comité spécial de l'académie traite ce sujet avec plus d'étendue.

Le Gouverneur dit que cette inspection sera d'un grand avantage. Sur la demande de M. Smith, cette communication est référée au comité des travaux publics.

M. Shadburne, agissant au nom du comité des travaux publics, se déclare en faveur des secours proposés pour John Roy.

Le Sénat s'ajourne à demain.

Continuation des travaux de la Chambre.

M. Herron, au nom du comité judiciaire, est en faveur du bill revisant l'acte relatif aux crimes et offenses, approuvé le 14 mars 1855, ainsi que celui relatif aux juges de districts; aussi d'un bill autorisant les recorders des différentes paroisses de l'Etat de la Louisiane de nommer des députés à un autre bill demandant l'incorporation de la Compagnie de Navigation du Bayou Rapides.

Le comité est en défaveur d'un bill relatif aux punitions pour vente de liqueurs aux esclaves de la Nouvelle-Orléans, de même que pour l'extension de pouvoirs accordés au maire et aux commissaires de Shreveport. Il se déclare aussi contre le bill demandant la prohibition de l'émancipation des mineurs, par la législature, comme aussi un bill pour la vente des terres des écoles publiques.

Il est aussi opposé à l'acte défendant aux colporteurs de vendre des marchandises dans l'Etat de la Louisiane, excepté les citoyens de l'Etat.

M. Miller, au nom du comité des terres et levées, appuie le bill autorisant le board des travaux publics de faire combler le Bayou Plaquemines, dans la paroisse d'Iberville; se déclare au contraire, au nom du même comité, contre le bill défendant l'établissement de levées dans la Rivière Rouge.

M. Evans, appuie, au nom du comité des réclamations, le bill au bénéfice de M. N. D. Coleman. Référé au comité des améliorations intérieures. Il est aussi en faveur du bill autorisant le transfert des propriétés. Référé au comité des améliorations intérieures.

La chambre s'ajourne à demain.

CHRONIQUE LOCALE.

Interrogatoire de Williams.—Samuel W. Williams, accusé de tentative de meurtre, a subi hier un interrogatoire devant le recorder-assistant Daniz.

Le 30 janvier, à 2 heures de l'après-midi, Williams, qui est homme d'équipage sur un bateau de la Rivière Rouge, invita Richard Woodruff, Jack Sheppard et un autre homme d'équipage du *Crescent City*, à aller prendre leurs portraits à l'encoignure Hôpital et Levée. Ils étaient tous ivres. Après que l'accusé et ses compagnons eurent posé, Williams se rappela [illegible]. Williams prétendit qu'un seul des ambrotypes lui convenait et déclara qu'il ne payerait pas un autre. Tandis qu'on encadrait le portrait qu'il avait désigné, l'accusé provoqua John Brunner, l'un des employés, et lui porta trois coups de couteau; Brunner se saisit d'une canne et le terrassa. L'officier Onadas que le bruit avait attiré arrêta Williams et le conduisit au poste.

Le blessé a pu se présenter hier en Cour et donner le témoignage suivant:

"Le 30 janvier, à 2 heures de l'après-midi, quatre hommes entrèrent dans le salon de M. Constant pour faire prendre leurs portraits ensemble. [illegible] ils n'en furent pas contents et deux d'entre eux sortirent de l'appartement. Peu après, je perdis le prisonnier de vue. L'accusé resta dans le salon, et à la suite d'une discussion avec M. Constant, Williams s'engagea à payer l'avant-dernier portrait. Tandis que M. Constant préparait la boîte, l'accusé s'approcha de moi, me frappa puis me porta trois coups de couteau, l'un au cou, l'autre au côté gauche et le troisième au bras.

Contre-examen.—Deux des hommes s'enfuirent et deux (Williams et un autre) restèrent dans le salon, mais pendant la discussion je perdis de vue celui qui était avec l'accusé.

Angelo Pereira—Le 30 janvier j'étais chez M. Constant dont je suis l'employé; j'entendis l'accusé et M. Constant se quereller au sujet d'un portrait et je vis, peu après, John Brunner aux prises avec l'accusé. Brunner avait un bâton à la main; il en frappa l'accusé après que celui-ci l'eut frappé et poignardé. L'accusé tenait un couteau à la main; mais je ne l'ai pas vu s'en servir. Brunner était couvert de sang. J'essayai vainement de séparer les combattants.

Contre-examen.—J'ai remarqué un autre homme dans l'appartement pendant la rixe."

Williams a été envoyé devant la Première Cour pour tentative de meurtre.

Cour du recorder Wiltz.—Le recorder-assistant Daniz a remplacé hier le recorder Wiltz.

Richard James, individu suspect et dangereux, a été condamné à un mois de workhouse. Il était accusé, par l'officier Fawley, de vol au grand chemin sur la levée. Le fait n'a pas été établi, mais James étant connu de longue date pour un mauvais sujet, et n'ayant pu donner aucune preuve de bonne réputation, a dû prendre le chemin de la maison de travail.

Tom Cavanaugh, que Mary Kennedy accusait de l'avoir frappée au visage et terrassée, a fourni un cautionnement de $300 pour répondre de sa bonne conduite. Les torts étaient réciproques.

Un esclave tué.—Mardi soir, à une heure avancée, le sergent Williams, en faisant sa ronde, trouva sur le trottoir de la rue Johnson, près Common, un griffe du nom de Wilson qui se dit esclave de M. Stewart. Il avait reçu une chevrotine à l'aine, une dans le dos, une troisième à la cuisse gauche et pouvait à peine parler tant la perte de son sang l'avait affaibli. L'officier le fit transporter à l'hôpital et écrivit sur le livre de police que l'esclave avait été blessé par une ou des personnes inconnues.

Hier matin, Charles Cavanac, watchman de l'hôpital de la marine, [illegible] Wilson [illegible] Cavanac le suivit jusqu'à la [illegible] rue Broad [illegible] le watchman [illegible] bureau à l'hôpital.

[illegible]

L'esclave est mort hier matin et le coroner s'est rendu à l'hôpital avec le Dr Hart qui a fait l'autopsie.

On a acquis la certitude que le défunt s'appelait Daniel et appartenait à M. John Arnoux, domicilié dans la rue du Camp. Il était marron depuis plusieurs mois [illegible].

L'enquête aura lieu ce soir.

Nouvelle Société Lusitane de Bienfaisance.—Hier soir, à une séance ordinaire du Conseil d'Administration de cette Société, M. Vicente [illegible] a été nommé second vice-président, en remplacement de J. Barba, jr. démissionnaire.

Adjudications.—Le contrôleur a adjugé hier les contrats suivants:

Pour curer le canal de la rue du Canal—à Patrick [illegible], à raison de $110 l'acre contrat de 2 ans.

Pour remblayer la rue St Andrew, de la rue White à la rue Liberty—à William Henry, à raison de $115 par yarde cube et 20 cts par yarde carrée [illegible].

Pour curer le canal du Bayou Avenue, du Canal Carondelet au Nouveau Canal—à F. McGuire, à raison de $725 l'acre contrat de 2 ans.

Troisième Cour de District.—La ville réclame, devant le juge Duvigneaud, à Michael Corwin, [illegible] adjudicataire de wharves, $68,302 70 et 8 ans contrats. J. McLanahan et F. Martin, la somme de $72,800.

La poursuite alléguée que le défendeur n'a pas rempli les conditions du marché [illegible].

M. J. J. Michell représente la corporation et MM. Dorr et Horner les défendeurs.

Poursuite d'un nègre dans la rue Carondelet.—Dans l'après-midi d'hier, pendant que M. Wilson, agent pour les cotons, se promenait dans la rue Carondelet, absorbé sans doute par la lecture d'une brochure sur Napoléon III, [illegible]

Bal Continental.—L'importance du jour dans les cercles de la haute société, est le grand bal qui doit avoir lieu à l'Odd Fellows' Hall, le soir du 22 courant, en commémoration de la naissance de Washington.

Il n'est pas à supposer que la belle compagnie des "Continental Guards" n'ait à coeur de relever et de dépasser même la splendeur des bals qu'elle a déjà donnés, et cette soirée sera, sans nul doute l'événement de la saison.

Duperie.—Un homme se présenta hier au soir au bureau du chef de la police, et déclara avoir été dupé dans une maison de jeu. Son nom est Jas. Pumphrey, du comté de Clark, Ohio, et il s'était rendu à Shreveport pour y vendre des arbres comme représentant d'une maison ayant une pépinière. Un chevalier d'industrie qui se tenait aux abords du dépôt du chemin de fer de Jackson, lia conversation avec lui et le mena vers un compère qui se trouvait là à propos, et une gageure s'engagea sur la question de savoir si un morceau de papier devait se trouver ou non, dans une petite boîte que l'un d'eux avait exhibée. Le chevalier d'industrie qui avait le premier rencontré Pumphrey, engagea un pari, et comme il possédait une traite de $1,200, l'offrit en sécurité à ce dernier contre une somme de $100 comptant. Comme il est bien entendu il perdit et le compère se sauva avec les $100 à toutes jambes, poursuivi par le perdant. Pumphrey s'aperçut alors qu'il était victime d'un gueux. La traite est tirée sur la banque d'Etat de la Louisiane, sous le nom supposé de E. P. Fairchild, ordre de Ed. P. Jackson.

Théatre de l'Opéra—La deuxième représentation de *Norma* est annoncée pour ce soir au théâtre de l'Opéra. Ce chef-d'oeuvre de Bellini promet de fournir une fructueuse carrière d'ici à la fin de la saison.

Théatre d'Orléans—Ce soir, au théâtre d'Orléans: *L'Histoire d'un Sou*, vaudeville en un acte; l'acte de la prison de la *Tour de Nesle*, *Thérèse ou l'Orpheline de Genève*, drame-ballet.

Marchandises de printemps.—Theodore Danziger, au coin des rues St-Philippe & Royale, et au No 125 rue des Remparts, autrefois Cirque, vient de recevoir et de déballer d'admirables marchandises de printemps qu'il vendra, selon son habitude, à des prix extrêmement réduits. Nous recommandons cet assortiment à sa nombreuse clientèle et au public en général. Voir aux annonces.

Epouvantable catastrophe à New-York.—Une dépêche télégraphique nous a déjà appris qu'un désastreux incendie avait éclaté à New-York dans la nuit du 2 courant. Ce sinistre a eu de lamentables conséquences. Le feu avait pris à une maison à six étages d'Elm street portant le numéro 142. Les flammes se propagèrent avec une si prodigieuse rapidité qu'au moment où l'alarme fût donnée il était déjà trop tard pour que les personnes qui occupaient les étages supérieurs pussent sortir de la maison. Celle-ci renfermait vingt familles.

Les pompiers en arrivant sur le théâtre de la catastrophe eurent un spectacle déchirant sous les yeux. Toutes les fenêtres au troisième, au quatrième et au cinquième étaient garnies de figures effarées: des hommes, des femmes, des enfants, en proie au plus affreux désespoir, tendaient les bras à la foule et demandaient qu'on les sauvât. Malheureusement les échelles les plus longues n'atteignaient pas aux derniers étages, et il fallut renoncer à l'espoir de soustraire à la mort une partie des habitants de l'édifice. Quelques-uns de ces derniers, comprenant qu'ils étaient perdus, se précipitèrent dans la rue et se tuèrent sur le pavé.

Tout le monde fut sauvé dans les étages où purent pénétrer les pompiers. On vit à un moment plusieurs malheureux, qui étaient réfugiés sur le toit, courir tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, toujours poursuivis par les flammes, et disparaître successivement dans l'immense foyer, à mesure que les solives du toit dévorées par le feu croulaient avec fracas. Le spectacle dans la rue n'était pas moins saisissant: les pères qui s'étaient sauvés ne trouvant pas tous leurs enfants autour d'eux cherchaient à se précipiter de nouveau dans la maison, mais ils en étaient empêchés par une barrière de flammes. Partout des cris, des lamentations, le désespoir le plus profond, et, au milieu de ces scènes navrantes, les pompiers accomplissaient des prodiges d'audace, ramenant des femmes à leurs maris, de jeunes enfants à leurs mères, s'accrochant à toutes les saillies de l'édifice en ruines pour arriver aux victimes, se jetant tête baissée dans le feu et la fumée, jouant leur vie avec un sangfroid et un héroïsme admirable!

CORRESPONDANCE ANGLAISE.

Londres, 6 janvier.

La démission du comte Walewski n'a surpris personne ici, et cependant on y attache une importance extrême, parce qu'elle équivaut à l'approbation, de la part du gouvernement français, de la politique dessinée dans la brochure *le Pape et le Congrès*.

Je vous disais, dans ma dernière lettre, que la nouvelle phase dans laquelle viennent d'entrer les affaires d'Italie, par suite de la politique adoptée par le gouvernement français dans la question romaine, avait fait l'un des principaux sujets du dernier conseil de nos ministres. Le séjour à Londres de lord Cowley, joint à ce conseil, a donné lieu à une foule de commentaires. Selon les uns, S. Exc. était venue développer à notre gouvernement les bases d'une alliance entre l'Angleterre et la France, liant les deux pays à une politique identique dans les affaires italiennes, et dont la première mesure aurait été de reconnaître officiellement le gouvernement provisoire actuel des duchés et de la Romagne. On ajoutait que l'empereur Napoléon ne ferait plus d'opposition à l'annexion de ces pays à la Sardaigne, à la condition que la Savoie et le pays de Nice seraient cédés à la France. Enfin, on est allé jusqu'à dire que dans les propositions faites par la France à l'Angleterre il était question du royaume de Naples.

Je n'ai pas la prétention de pénétrer ce qui se passe dans les conseils de notre gouvernement, mais, sans commettre d'indiscrétion, je puis vous assurer positivement qu'il n'y a pas unanimité parmi nos ministres quant au Congrès et quant aux voeux de la France sur l'Italie.

Si vous voulez avoir une juste idée du conflit d'opinion qui existe au sein de notre ministère, analysez ce que disent sur la question italienne le *Post*, le *Daily News* et le *Times*, et vous saurez les sentiments de lord Palmerston et de quatre de ses collègues, de lord John Russell et [illegible]; quant aux sept autres ministres dissidents, leurs opinions sont chèrement reflétées par le *Times*, surtout dans son premier Londres d'aujourd'hui, que je signale à votre attention toute spéciale, et qui porte un cachet qu'on rencontre rarement dans la polémique de notre grand journal.

Pour ce qui est de Naples, certains diplomates se préoccupent fort de son avenir, non seulement à cause de la rumeur que j'ai notée, mais encore parce qu'il est fort à craindre que ce royaume ne puisse échapper longtemps à l'influence qui domine aujourd'hui dans le reste de la péninsule italique—influence que de suffisantes réformes pourront seules neutraliser.

Il est superflu de faire remarquer que la retraite du comte Walewski est considérée dans notre monde politique comme un triomphe pour l'Angleterre et un échec pour la Russie; cependant les hommes d'Etat les plus expérimentés n'y voient qu'un demi-succès, pour qu'il fût complet, il eût fallu que le comte de Persigny, qui est de retour depuis hier, remplaçât le comte Walewski.

Les mêmes personnages opinent que le Congrès devient de plus en plus douteux, d'après eux, le principe de non intervention devant rencontrer une opposition inflexible de la part de l'Autriche, de Naples, de l'Espagne et de Rome, et ces puissances se seraient retirées dans le cas où le principe aurait été adopté; dans la seconde hypothèse—celle d'un rejet—l'Angleterre et les puissances partageant ses vues se seraient aussi retirées.

Au reste, plus le *statu quo* se prolonge en Italie, plus le parti national y devient fort. Une intervention armée de la part de l'Autriche est dans les choses les plus improbables. La France ne peut employer les 50 mille hommes qu'elle a dans la Péninsule à détruire ce qu'elle a fait. [illegible] bien disciplinés, et qu'il compte en avoir 60 mille avant trois mois.

Le *Times* juge que l'avènement au pouvoir de M. Thouvenel en France est l'indice d'un revirement complet de la politique de Napoléon III dans la question d'Italie. Voici la signification que ce journal attribue à la retraite de M. Walewski:

"Tout ce que nous pouvons conclure de la démission de M. Walewski, c'est que l'empereur des Français désire en ce moment, et pour toujours peut-être, renoncer à la politique de conservation qu'il a suivie à l'égard de l'Autriche et de la Russie, de sortir au dessus de tous les liens dont il s'était entouré à Villafranca, et de retourner à l'attitude qu'il avait affectée en entreprenant la guerre pour être libre. [illegible]

[illegible]

Le *Times* déclare qu'il ne saurait s'empêcher de féliciter l'Empereur lorsqu'il le voit agir en grand seigneur. [illegible]

[illegible]

Le *Times* souhaite toute prospérité au comte Walewski dans sa retraite, et il espère que l'exministre des affaires étrangères emportera avec lui, en sortant du pouvoir, [illegible] ses pensions, ses étoiles et ses domaines, mais aussi le dernier espoir de l'Autriche de rétablir les grands-ducs sur les trônes de Modène, de Parme et de Florence, et le dernier espoir du Pape de porter le fer et le feu dans la Romagne.

Le *Times* s'occupe de nouveau ensuite du rôle qui est réservé à l'Angleterre dans la question du règlement des affaires d'Italie, et conseille la veille, il conclut avec un prononçant pour une politique d'abstention complète:

"Il y a des questions, dit-il, qui dépendent des ministres au pouvoir, mais c'est la volonté populaire qui décide les affaires de la plus haute importance. Si nous est donné de savoir apprécier les sentiments de nos concitoyens, nous affirmons que rien n'est plus certain que ceci, à savoir que le peuple anglais ne souffrirait pas qu'un engagement quelconque put engager l'Angleterre dans une alliance offensive avec la France contre le reste de l'Europe. Nous désirons le bonheur de l'Italie, mais nous ne faisons pas la guerre pour une idée. Si nous la faisions, nous préférerions prendre les armes en exécution de notre propre politique et en ayant pleine confiance dans notre propre droit. Si nous le faisions, nous voudrions être maîtres de notre position et avoir la certitude que nos alliés viennent la lutte avec nous jusqu'au bout et ne feraient pas la paix dans un moment que nous pourrions juger inopportun. [illegible] Nous ne ferons pas d'alliance avec la France dans le seul but d'obtenir les lauriers dans la guerre et nous n'entreprendrons la lutte. [illegible] Napoléon a pris un parti [illegible], espérons qu'il réussira. [illegible] Ce n'est pas nous, dans ce moment suprême d'imiter une conduite que nous avons condamnée avec persistance. Nous ne refuserons pas d'honorer et de glorifier, de sympathiser et d'admirer, mais dans cette discussion et dans les conditions où elle se présente, nous ne lutterons pas."

Le *Morning Post* est d'avis que la démission de M. Walewski doit être considérée sinon comme la preuve, du moins comme une forte présomption que l'empereur Napoléon s'est décidé à adopter les vues de l'Angleterre relativement à la question d'Italie. "Dans ce cas, dit-il, qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas de Congrès, l'Italie sera libre."

L'organe de lord Palmerston exprime d'ailleurs l'opinion que la direction des affaires étrangères en France ne pouvait pas sans inconvénient être laissée plus longtemps à un ministre qui, dans ces derniers temps, a manifesté une tendance en faveur des ducs italiens, alors qu'il est devenu évident que ces ducs ne peuvent jamais être rétablis sur leurs trônes qu'avec l'aide des baïonnettes étrangères et que l'on connaît, d'autre part, la résolution de Napoléon III de ne pas permettre que les affaires de la Péninsule soient réglées avec le concours de la force militaire de l'extérieur.

Le *Morning Post* constate ensuite que M. Thouvenel, qui est appelé à remplacer M. Walewski comme ministre des affaires étrangères en France, s'est montré bon partisan de l'alliance avec l'Angleterre chaque fois que l'occasion s'en est offerte. Il est donc d'avis que l'avènement au pouvoir de cet homme d'Etat, dans les circonstances actuelles, doit être considéré comme une nouvelle preuve des sentiments d'amitié de la France envers l'Angleterre.

Le *Morning Post* ne met point en doute ensuite que M. Thouvenel ne soit d'accord avec l'Empereur sur la politique à suivre à l'égard des affaires d'Italie. "Il n'y aura donc plus, dit-il, aucune de ces hésitations apparentes qui se sont produites depuis l'entrevue de Villafranca, et dans le Congrès, s'il y en a un, la voix qui dirigera la politique de la France sera d'accord avec la main qui l'exécute. S'il n'y a pas de Congrès, il n'y aura, au moins, pas d'intervention et rien ne combattra l'Italie dans ses efforts pour prendre parmi les nations de l'Europe la place qui répondra en même temps et aux premières aspirations de l'empereur Napoléon et aux désirs ardents du peuple anglais."

Le même journal énonce, dans un autre article, les conclusions suivantes:

"Les Autrichiens ont quitté l'Italie centrale. Les Italiens du centre ont établi leurs propres gouvernements; l'objet de la diplomatie européenne devrait être d'obtenir de la France et de l'Autriche l'assurance de ne pas intervenir. Le consentement de l'Autriche à une pareille proposition n'entraînerait pas une reconnaissance des gouvernements nouvellement établis. L'exduc de Modène n'a jamais voulu reconnaître Louis-Philippe, la République française et Napoléon III. L'Autriche a parfaitement le droit de se refuser à reconnaître l'Etat qui remplacera le gouvernement papal dans les Romagnes, et les gouvernements des ducs autrichiens dans les duchés. Néanmoins et en attendant, les Italiens agissent sagement en persévérant dans la même attitude, en organisant leurs troupes, en épurant l'administration et en donnant au monde les mêmes preuves pratiques de leur dévouement et de leur volonté d'obtenir la liberté et l'indépendance."

Le *Times* examine quelle est la conduite que l'Angleterre doit tenir, dans la question du règlement des affaires d'Italie, dans le cas où il n'y aurait pas de Congrès. Voici comment il s'exprime:

"L'Angleterre est [illegible] ment conséquente avec [illegible] pesté les droits qui [illegible] à l'Autriche, et [illegible] association quelconque [illegible]

[illegible] dépouiller l'Autriche de ses droits, soit par négociation, soit de force. Elle a admis le droit du peuple de l'Italie centrale de se choisir lui-même le gouvernement et la dynastie qui sont, dans son opinion, les plus propres à garantir son bonheur. Mais l'Angleterre, quoi qu'elle ait pu faire dans d'autres temps, n'entreprend plus de guerre maintenant pour des idées et des sentiments.

"L'Angleterre sera toute disposée à reconnaître tout gouvernement que le peuple de l'Italie centrale pourra établir pour lui-même, mais elle ne se sent pas appelée à verser son sang ou à prodiguer ses trésors pour établir elle-même ce gouvernement pour ce peuple. Si telles étaient ses vues alors que la puissance de l'Autriche était encore entière, et alors que l'assistance de la France était encore incertaine, l'Angleterre est bien plus disposée à adhérer à ces mêmes vues maintenant que les événements de l'été dernier ont montré si sérieusement combien est faible l'obstacle que l'Italie centrale a à vaincre, et combien est fort l'appui sur lequel elle pourrait compter si l'Autriche était assez mal avisée pour tenter une fois de plus le sort des armes.

"Nous sommes donc d'avis que le devoir de l'Angleterre—qui a désapprouvé la guerre dès le principe et qui n'a partagé avec aucune autre puissance la gloire de cette guerre ni les sacrifices qu'elle a coûtés,—est de laisser régler par les puissances belligérantes les complications que les dernières hostilités ont pu laisser derrière elle, de maintenir une attitude d'observation, et de laisser aux Etats qui aiment à se battre pour les querelles des autres, la mission d'arranger le mieux qu'elles peuvent les difficultés qu'ils ont eux-mêmes créées.

"Nous avons fait tout ce que l'on pouvait raisonnablement attendre de nous lorsque, dans le désir de tirer notre grand allié des difficultés qu'il avait cherchées et trouvées, nous avons consenti à prendre part aux embarras d'un Congrès européen appelé à ratifier des actes auxquels nous n'avions point été consultés. Mais c'est là le plus haut point auquel nous puissions pousser notre complaisance, et nous sommes parfaitement sûrs d'exprimer l'opinion de l'Angleterre en disant que, tout en désirant l'existence de l'entente la plus parfaite entre les gouvernements d'Angleterre et de France, le peuple anglais apprendrait avec la plus vive répugnance les termes d'un traité ou d'une convention quelconque qui obligerait l'Angleterre à suivre une action commune avec la France pour le règlement des affaires d'Italie.

"Nous ne faisons cette déclaration que pour l'hypothèse où l'empereur des Français, dans les embarras actuels, ferait une telle proposition à l'Angleterre et qu'une telle proposition fût favorablement entretenue par un gouvernement qui désire au-dessus de tout la liberté complète de l'Italie. Nous sommes parfaitement convaincus qu'à moins qu'on ne renonce à se défaire du Parlement avec aussi peu de cérémonie qu'on se défait du Congrès, le gouvernement qui souscrirait à un tel traité ou à une telle convention, ne vivrait jamais assez longtemps pour mettre ce traité ou cette convention à exécution.

"Nous avons su détruire un état de profonde paix, bien plus, nous avons su annihiler la confiance dans le retour de la paix par un acte d'un seul grand potentat, en dépit des remontrances et de l'intervention de l'Angleterre. Nous avons été poussés par un sentiment de danger, fondé sur des motifs qui n'étaient nullement imaginaires, à adopter la convention qu'il est nécessaire de mettre notre île en état de défense. Nous dépensons dans ce but de fortes sommes d'argent, nous faisons appel à la jeunesse du pays pour qu'elle sacrifie le temps de ses récréations et le fruit de ses économies à ce grand intérêt national. Nous sommes désireux de vivre en bons termes avec la puissance qui nous a forcés de faire ces grands sacrifices, mais nous ne désirons pas entrer avec elle dans un système d'intervention que, dans le principe, nous avons désapprouvé.

"Si la France peut faire la guerre, elle peut aussi faire la paix, et l'habitude de l'Empereur, actuel à été, en faisant la paix, de penser davantage aux intérêts de son adversaire qu'à ceux de ses alliés. Nous espérons que nous combattons une chimère, bien que cette chimère, ne soit pas de notre création. Nous n'avons pas lieu de regretter l'attitude d'observation et de neutralité que nous avons tenue jusqu'ici, et nous ne pouvons point qu'il y ait aucune intention sérieuse d'abandonner une position qui nous a donné tous les avantages de la paix et procuré toute l'influence que nous aurions pu gagner par la guerre la plus destructive."

Le *Times* fait ressortir le contraste existant entre le sort qui attend les hommes d'Etat en Angleterre, à la fin de leur carrière, et celui que Napoléon III réserve à ses hauts serviteurs. Le comte Walewski, dit-il, est tombé comme Jupiter, monde d'une pluie d'or. Il sort du pouvoir couvert de toutes les étoiles de la chevalerie moderne, riche de deux domaines, souvenirs de la générosité de l'empereur,—et d'une pension comme l'on ne pourrait pas en obtenir en Angleterre si ce n'est [illegible] autant de largesse par les souverains de son pays.

En France, cependant, la responsabilité des ministres de l'empire n'est pas excessive. Les fonctions de l'emploi sont même au nombre des plus agréables que nous sachions. Les ministres y sont [illegible] dance, il peut dire ce qui lui plaît, avec la certitude, toutefois, que, quoi qu'il dise, son maître en agira comme il voudra, et il [illegible] les actes impériaux sans être récompensé. Le char n'en poursuivra pas moins sa course [illegible].

Marié, par l'hon. juge Ernest Morel, samedi, 4 février, M. Adolphe Leleux, de France, à Mlle Adonaïse Fettet, veuve Ivan, née à la Nlle Orléans.

Décédé, hier matin, à l'âge de 6 mois, *Henry*, fils de *Henry J. Forstall* et de *Mathilde Plauché*. L'enterrement aura lieu *ce matin*, à 10 heures. Le convoi est exposé chez son grand père, rue St Louis, No 122.

Service funèbre.

Les amis et connaissances de la famille Porée, sont priés d'assister au service funèbre de Mme Vve Thomas Porée, qui aura lieu jeudi 9 février, à 8 heures du matin, à l'église des Jésuites, rue Baronne.

De la part de la famille.
7 fv—3t

TEMOIGNAGES AMERICAINS.

Extrait du Pittsburgh United Presbyterian.

Nous avons fait l'essai de l'Amer de Hostetter pour la dyspepsie. Nous pouvons en parler favorablement, et n'hésitons pas à le recommander à ceux qui souffrent du même mal.

Extrait du Pittsburgh Post, du 21 août 1858.

AMER DE HOSTETTER.—Cet Amer est justement célèbre aux Etats-Unis; c'est un remède souverain pour bien des maux intérieurs. Le fait que MM. Hostetter & Smith en expédient une immense quantité pour toutes les parties du pays, en est une preuve suffisante.

Extrait du Pittsburgh Gazette du 16 août 1858.

L'expérience donne des connaissances, et quoique nous nous soyons peu occupés jusqu'ici de préparations, nous devons dire que l'Amer de Hostetter nous a guéris de la dyspepsie en très peu de temps.
6 fev—6t

Salle de Billard de l'Hôtel St-Louis.

Le soussigné annonce aux amateurs de billard et au public qu'il a installé, à grands frais, le susdit salon et y a mis huit MAGNIFIQUES BILLARDS NEUFS, EN BOIS DE CHENES, l'ouverture aura lieu ce matin. Ces billards sortent tous de la célèbre manufacture de Bayrick & Bro., à Cincinnati. Les tables ont sont de marbre d'Italie de première qualité et les bandes du dernier genre.

Le propriétaire appelle avec confiance l'attention du public sur ces bandes car elles, qui été essayées par un grand nombre des joueurs les plus célèbres qui les ont déclarées supérieures à toutes les autres. Les succès qu'elles ont eu dans les salles de Billard St-Charles et Marble Hall, est une garantie suffisante de leur qualité.

N. B. Il a constamment et offre en vente des billards et des garnitures dont on peut voir des spécimen dans les salles des Hôtels St-Louis, St Charles, et du Marble Hall.
A. W. MERRIAM,
Propriétaire.
8fev—2t

Rec. di N. Orleans 9 Feb. 1860, (E. V. [illegible])
La R∴ L∴ Nazaret No 3, (sotto la giurisdizione del Sup∴ Cons∴ del stato della Louisiana,) procedera ad un altro [illegible] (nel locale Stella Polare No 1,) alla sua [illegible] al lime grado.
Tutti i Fratelli sono invitati.
Per ordine della L∴
A. ANSELMI,
8fev—1t Sec.

ATTENTION!

3me Compagnie des Chasseurs à pied de la Louisiane.

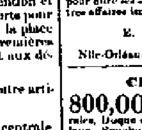

Les membres de cette Compagnie sont priés de se réunir VENDREDI, 10 courant, à 8 heures du soir, rue Toulouse No 22.
ED DURRIVE Jr.
E. N. GANUCHEAU,
EUG. STAES.
8fev—2

AVIS SPECIAL.

Bataillon des Chasseurs à pied de la Louisiane.

3ME COMPAGNIE.

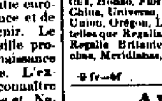

Les membres de la 3me Compagnie se réuniront le VENDREDI, 10 courant, à 8 heures, P. M., rue Toulouse, No 22, pour élire les sous-officiers et caporaux, et s'occuper d'autres affaires importantes.
Le comité d'organisation:
E. DURRIVE, E. GANICHEAU,
E. STAES.
Nlle-Orléans, le 9 février 1860. 8fev—2t

Cigares de la Havane.

800,000 CIGARES de la Havane, des marques favorites, telles que Cabanas, Flor de Morales, Duque de la Victoria, Bayadera, Violeta, Septillana, Sancho Panza, Jenny Lind, Ceres, Valentina, Washington, El Sol, Aurora, Granadina, Flor de Valentina, Hosea, Flor de Tabacos, (Flor de los Campos, Gran China, Universo, Prince de Gallas, Sultana, American Union, Oregon, La Real, &c. &c., de toutes les grosseurs, telles que Regalia, Media Regalia, Regalia de Londres, Regalia Britanica, Havana, Cazadores, Londres, Conchas, Meridianas, &c. &c., en magasin et à vendre par
S. DE VISSER & Co.
9 fv—6t No 74, rue des Magasins.

A vendre en Douane.

CACAO de Guayaquil, première qualité.
A vendre par S. DE VISSER & Co.
9 fv—6t No 74, rue des Magasins.

Muscade.

14 CAISSES muscade No 1, en magasin et à vendre par S. DE VISSER & Co.
9 fv—6t No 67, rue des Magasins.

POMMES DE TERRE.—300 barils pink eyes de Boston, en débarquement du navire Harrisburg.
FEVES—200 barils fèves blanches et fèves rouges, en débarquement et en magasin.
FRUITS SECS—[illegible] caisses et sacs pêches et pommes de choix.
BEURRE—22 fréquins Goshen de choix, en débarquement du steamship De Soto et à vendre par
CUCULLU & JULIAN,
8fev No 20 (ci-devant 14) rue Poydras.

DIVERS—[illegible] du navire Regulus [illegible]
[illegible]

ATTENTION.

Vente de propriété foncière et d'une petite habitation.

On nous prie d'appeler l'attention de ceux que cela peut concerner, sur une annonce de N. Vignié encanteur, offrant aux enchères publiques plusieurs terrains vacants et améliorés, très bien situés dans le Premier et Quatrième District. Trois grands lots entiers à Jefferson City faisant face au rail road de Carrollton et très convenables pour des résidences saines et agréables. Quatre vingt-quatre terrains dans la partie la plus avantageuse de West Bouligny, dans le voisinage immédiat du marché, de la place publique et de l'église catholique; aussi une grande portion de terre au-dessus de Carrollton bien boisée, susceptible d'un grand revenu et faisant également face au fleuve et au Lac Pontchartrain. Pour les détails, voir aux annonces d'encan.

☞ Bottes, Souliers et Brodequins.—L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente de bottes, souliers et brodequins qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, aux magasins d'encan de E. Roger & Co, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée.—Conditions: au-dessus de $200, 90 jours de crédit.

☞ Marchandises sèches.—L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente de marchandises sèches, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, aux magasins d'encan de E. Roger & Co, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée. Conditions: au-dessus de $200, 90 jours de crédit.

Barège anglais. ... Barège anglais.

THEODORE DANZIGER,

Encoignure St-Philippe et Royale

—ET AU—

No 125, rue des Remparts, ci-devant rue du Cirque,

Offre, LUNDI, 6 du courant, un bel assortiment de **Marchandises Sèches de Printemps,**

—COMPRENANT—

2000 yardes BAREGE ANGLAIS à 15 cts la yarde,
3000 yardes BAREGE ANGLAIS à 20 cts la yarde,
ROBES BAREGE ANGLAIS, deux et sept volants, de $2 à $5 la robe.
ORGANDIS à 25 cents la yarde.
Et un assortiment de
BRILLANTS BLANCS,
BATISTES,
JACONATS,
LAWNS,
SOIERIES FOULARDS DE PRINTEMPS à 50 cents la yarde;
MARCHANDISES DU PAYS, à bon marché, &c.
4fev—☞

SOCIEDAD IBERA DE BENEFICENCIA MUTUA.

HABIENDO sido nombrados los consocios de sanidad, que deben actuar hasta Mayo proximo, se publican para conocimiento de los socios, los nombres y residencia de los miembros.

PRIMER DISTRICTO.
1er Vice-Presidente. Dres. J. M. Auguera, calle Prytania, No 6.
" Ramon Garriga, esquina Poydras y Levee.
" Tomas Jorda, esquina Gravier y Philips.

SEGUNDO DISTRICTO.
2do Vice-Presidente. Dres. Angel Martin, calle St-Anne, [illegible]
" Pascual Ugarte, calle St-Louis, No [illegible]
" Cristobal Pascual, calle St Philippe, No 71.

TERCERO DISTRICTO.
Recaudador. Dres. Sebastian Moreno, calle Craps, No 420.
" Leon O. de Villegas, calle Craps, No 679.
" Manuel Diaz, calle d'Amour, No 377.

ARGEL.
Dres. Gregorio Carbreia
Nueva Orleans, 6 de [illegible]
F. DE FUENTES,
8fev—5 Secret. Tesorero.

Hopital de Charité, 6 février 1860.

LES Administrateurs de l'Hôpital de Charité se sont réunis aujourd'hui, à 3 heures P. M., et ont élu les officiers suivants pour l'année:
W. H. Austin, secrétaire et trésorier.
Jno. D. Foster, chirurgien de l'Hôpital.
Wm. Howell Sprague, chirurgien-assistant.
Ernest Canonge, commis en chef.
J. D. Browder, chimiste et pharmacien.
R. Landys, apothicaire-assistant.
F. Warren Moise, steward.
9f6—1t Wm G. AUSTIN, M. D., Secrétaire.

On a besoin dans une pharmacie, d'un jeune homme, connaissant bien l'anglais et le français, pour assister à la vente dans une pharmacie. Il devra être bien recommandé. On préférera quelqu'un qui aura déjà été employé dans ce genre d'affaires, et qui parle l'allemand. S'adresser à la boîte No 1138 à la Poste.
9 fev—3

VACCIN DENTAIRE,
récemment importé de France.

INOCULATION, anesthésie, d'un vaccin guérissant pour toujours les maux de dents et prévenant pour la vie cette maladie chez les personnes qui n'en sont pas encore atteintes.
Drs BEAUREGARD & ROGAY,
Chirurgiens Dentistes,
9fev 162 rue Royale.

ANCIENNE MAISON P. DELCROIX
Grand choix nouveau de
PAPIERS PEINTS,
Bordures,
Ciels de lits,
Devants de cheminées,
Décors, &c. &c.
A vendre par HENRY HABERT, 160, rue de Chartres entre Conti et St Louis.
Entreprend la pose du papier.

CIGARES FINS DE LA HAVANE

LES soussignés ont reçu par des arrivages, ont en magasin et offrent de vendre aux plus bas prix du marché, 1,000,000 de cigares de choix, comprenant les célèbres marques favorites Partagas, Cabañas, Prince de Gallas, Intimidad, Figaro, Cebrianos, Dulcina, Toreno, Ecuadora, del Sol, Washington, Maravillas, Nectaras, Cunha, etc.
Nous recevons régulièrement de ces marques.
GUMA & MARCH,
9fev No 20, rue Tchoupitoulas.

SUCRE DE LA HAVANE.

100 caisses sucre de la Havane, qualité de choix, reçues par le brick [illegible] et à vendre par
GUMA & MARCH,
9fev No 20, rue Tchoupitoulas.

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nlle-Orléans, 6 février 1860.

LUNDI, 23 du mois dernier, à une assemblée des actionnaires, dans la salle de la banque, ont été élus Directeurs de cette Institution pour l'année:
L. F. Generes, John Thornhill,
Jas. Montgomery, Felix Labatut,
H. S. Buckner, Ambroise Lanfear,
Edwd Chapman, Edward Sniff,
C. Roselius, Auge. Montgomery,
Henry Shepherd, C. H. Slocomb,
R. M. Davis.
Et, aujourd'hui, à une assemblée des Directeurs, M. R. M. Davis a été élu de nouveau Président.
EDWD CHAPMAN,
7fev—3t Caissier pro tem.

AVIS.

LE public est respectueusement informé que toutes les licences sur les professions et métiers sur les charrettes, drays, cabs, omnibus, voitures (publiques et particulières) wagons, truck et tous autres véhicules, auxquels on n'a pas veillé le 1er février, seront dues le montant et qui n'ont pas versé le 10 du courant, (février) dans le Trésor de la ville.
ADAM GIFFEN,
7 fev—jus 10 Trésorier.

Vêtements d'hiver!!

Grand assortiment de Marchandises d'hiver,
DUPUY, SAULET & CO,
36, RUE DE CHARTRES.

NOUS venons de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord, un grand assortiment complet de vêtements d'hiver POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS, que nous offrons à vendre à de très bas prix. Nous invitons respectueusement nos amis et le public en général à venir examiner nos marchandises avant de faire leurs emplettes.
DUPUY, SAULET & CO,
36, rue de Chartres entre Douane et Bienville.
2sept—☞

BEURRE.—10 fréquins Goshen de choix, en débarquement du navire Morse Taylor, et à vendre par
CUCULLU & JULIAN,
4fev No 20 (ci-devant 14) rue Poydras.

A vendre pour cause de départ.

UNE BOULANGERIE bien achalandée, comme une des mieux de Boulangerie, [illegible] rue Ste-Marie. On y pétrit plus de 12 à 15 barils de farine en pain frais et biscuits. Pour plus amples informations s'adresser à la dite boulangerie.
5fev—☞

NEW-YORK.
Hotel de l'Amérique du Sud,
537, *Houston Street, près Broadway*, 537.
(AUTREFOIS 43 WALKER STREET).

M. LAURENT SENS, des hautes Pyrénées (Tarbes), ayant demeuré longtemps à la Nlle-Orléans où il a laissé de nombreux amis, tient à New-York un centre de sa hôtel, un hôtel qui se recommande aux voyageurs par sa bonne table, le confort des appartements et l'exactitude du service.
Un restaurant est attaché à l'hôtel, MM. les voyageurs peuvent s'y faire servir à toute heure.
6 fv—6m☞

Machine à chocolat à louer.

A LOUER de suite, différents accessoires et une MACHINE A CHOCOLAT ainsi que un fourneau. S'adresser, pour en traiter, rue Quartier, No 33.
7fev—1☞

Nouvelles Chansons Maçonniques,
Par le F∴ G∴ A∴ MONTMAIN.
EN VENTE:
Chez Vor Hébert & Cie, 149, rue de Chartres.
Prix: 25 Cents.

EN magasin et à vendre par les soussignés:
25 barriques vin Bugaud;
60 caisses vin rouge, St-Julien, Ch. Belair, Ch. Margaux, Cos Destournel & Co.;
40 caisses fruits au jus assortis;
60 " fruits à l'eau-de-vie assortis;
25 " prunes et abricots à l'eau-de-vie;
150 " cassis du Mont-d'Or et eau verte;
25 " vermouth de Noilly, Pratt & Co;
40 paniers huile Plagniol (de 24 et 12 onces);
200 caisses olive amelians, capres et variantes;
150 " savon;
2000 Demi-jeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons;
100 caisses bouteilles à Madère, Porto &c.
A vendre par PAUL JUGE & FASSY,
18janv 27 rue St-Louis.

GRAINES D'AVOINE de l'île du prince Edward—2000 boisseaux actuellement en débarquement du navire Missouri, et à vendre en lots à la convenance des acheteurs.
F. A. GONZALES,
17jr No 11, Front Levee, près Bienville.

POIS DE VACHES (cow peas) pour planter—100 sacs de pois frais en magasin et à vendre par
F. A. GONZALES,
17jr No 11, Front Levee, près Bienville.

BLE, seigle, galettes de graines de lin, sel de roche, à vendre par
F. A. GONZALES,
17jr No. 11 Front Levée.

A vendre par les soussignés.
100 barriques de vins vieux de divers crus
100 do de vin ordinaire.
Vins en caisse.
De Larose Médoc, 7 ans de bouteille
Du Grand Puy & Pauillac, 5 ans de bouteille
Du Saint Émilion, 2 ans de bouteille
De Brown & Cantenac, 2 ans de bouteille
De Sauterne vieux, 3 ans de bouteille
De Barsac vieux, 4 ans de bouteille
De Pessarette vieux, 6 ans de bouteille
De la Côte Rôtie 5 ans de bouteille.
Vins de Champagne.
Du Duc de Montebello, expédié par lui-même aux soussignés.
De Charles Bulinot, à Reims.
Absinthes suisses et liqueurs de Saint-Omer.
Chez LAFFITTE & DEFFAROE,
Rue Royale No 133,
7 fev entre Toulouse et Saint Pierre.

A. F. VALLS,

Importateur de cigares de la Havane,
No 25, rue Tchoupitoulas,
Offre de vendre

981,000 Cigares de la Havane pleinement garantis.
10,000 REGALIAS Flor Servantes.
10,000 PRENSADOS Intimidad, la. & 2a.
20,000 REGALIAS Clara Servantes;
20,000 do do Escocesa;
20,000 MEDIA REGALIA Sol Havanero;
25,000 do do Cervantes;
10,000 do do Intimidad;
25,000 REGALIAS VICTORIA Fraser River, 1a & 2a.
10,000 CONCHAS Perfecion;
10,000 do Sn. Roman;
25,000 do Bustamante;
7,000 MEDIA REGALIA Perfeccion;
5,000 do do Sn. Roman;
3,000 do do Bustamante;
5,000 do do Washington la. 2a.
150,000 REGALIA DE LONDRES Sultan, la & 2a.
15,000 MEDIA REGALIA, Flor Havana;
41,000 do do La La Chay;
24,000 LONDRES, Flor Havana;
12,000 do La La Chay;
65,000 do J. LL;
10,000 CAZADORES Cervantes;
14,000 LONDRES do;
10,000 MEDIA REGALIA Rubi, la. & 2a;
10,000 do Selvas, la & 2a;
10,000 LONDRES La Corona;
14,000 MEDIA REGALIA Malakoff;
12,000 CONCHAS Rubi;
10,000 CIGARES [illegible] marques, la 2a & 3a;
14 je

INDIGO—[illegible] surons indigo de Caracas, à vendre par
8fev [illegible] VREDENBURGH & CO.

Colonie d'Eureka.

AVIS est donné à tous les acquéreurs de terres à la COLONIE D'EUREKA (OZULUAMA, TAMPICO), que les co-propriétaires de la ferme de la confrérie (Hacienda de Cofradia) par acte du 23 août dernier, ont ratifié les engagements qu'ils avaient pris envers les émigrants à la dite colonie d'Eureka. Les propriétaires de titres, de même que tous ceux qui veulent aller s'établir à cette colonie, peuvent se procurer des copies de ce nouvel acte, à la grocerie située encoignure Bagatelle et Urquhart, et chez Monsieur Guldenhof et Lespares, rue du Camp, No 73, mettant à leur disposition des bâtiments propres au transport des familles, aux conditions les plus libérales pour le fret et le passage.
Nlle-Orléans, 2 février 1860. 4fev—4 & 8 10v &c.

A VENDRE—L'habitation Oakland située dans la paroisse de la Fausse Rivière, Paroisse de la Pointe Coupée, contenant 1290 acres dont 600 sont en culture et susceptibles de produire 450 balles de coton. Ensemble, 75 esclaves parmi lesquels il y a 15 travaillants dont trois sont des artisans de prix. Toutes les parties de la terre sont hautes, à l'abri des inondations et l'on pourrait en faire, à peu de frais, une magnifique habitation sucrière de 650 boucauts. Les conditions sont très avantageuses. S'adresser à McCerren, Landry & Co, encanteurs et agents pour la vente de terres.

Dissolution de Société.

PAR suite du décès de M. Jean Baptiste Plauché, la Société de commerce établie en cette ville sous la raison de J. B. Plauché & Cie, et composée du dit sieur J. B. Plauché et de sceilla Jean Baptiste Plauché, junior, et Barthelemy Ovide Plauché, est dissoute depuis le 2 janvier dernier et la liquidation en sera faite par les associés survivants.
Nouvelle-Orléans le 1er février 1860.
J. B. PLAUCHE, Jr.
1fev—1m B. O. PLAUCHE.

Avis de Société.

LES soussignés ont formé une société de commerce sous la raison de J. B. Plauché & Cie, qui continuera le même genre d'affaire que la maison dont la dissolution est ci-dessus annoncée.
Nouvelle-Orléans, le 1er février 1860.
J. B. PLAUCHE, Jr.
1fev—1m B. O. PLAUCHE.

31 janvier 1860.

LA maison ALFRED ST-MARC & Co., est dissoute à partir du 31 décembre 1859. Alfred St-Marc reste seul chargé de la liquidation des anciennes affaires.
ALFRED ST-MARC
ERNEST ST-MARC.

31 janvier 1860.

ALFRED ST-MARC prend la suite des affaires, rue de Chartres, No 95 (ancien 61) au premier.
ALFRED ST-MARC.

ERNEST ST-MARC s'associe avec son père C. C. ST-MARC, et prend la suite des affaires de la maison Alfred St-Marc & Co à SAN ANTONIO, Texas.
ERNEST ST-MARC
4fev—3m ST-MARC père.

Nouvelle-Orléans, 31 janvier 1860.

PAR consentement mutuel et en raison du prochain départ pour l'Europe de M. Ducatel, jr., la Société qui existait entre M. Olympe et M. O. Ducatel, jr., est dissoute à partir de ce jour. Mme Olympe suivra seule et sous son nom, les affaires de la liquidation.
OLYMPE BOISSE,
1fev—1m GERMAIN DUCATEL, Jr.

A PARTIR du 29 janvier 1860, la société H. VINCHON & Co, formée pour l'exploitation de l'établissement connu sous le nom de *Restaurant des Amis*, rue St-Philippe, est dissoute d'un commun accord.

Le sieur Philippe Forget reste seul possesseur de l'établissement, et y continuera le même genre d'affaires; il sollicite de la part du public et de ses amis leur patronage.
1er fv—1m

AVIS.

LA société existant en cette ville sous la raison de NUMA LACOSTE & Co, a été dissoute d'un commun accord, suivant acte passé devant Amédée Ducatel, notaire public, le 24 janvier 1860.
NUMA LACOSTE
CAMILLE LACOSTE,
1er février—15 L. E. DELUZAIN

LE soussigné reste seul chargé de la liquidation de la maison Numa Lacoste & Co, et continuera le même genre d'affaire à leur ancien local, rue Royale No 139.
1er février—15 L. E. DELUZAIN.

Avis de Société.

LES soussignés ont formé aujourd'hui une société sous la raison de CUCULLU & JULIAN, pour faire le commerce des produits du Nord et de l'Ouest, comme successeur de A. Chopard & Co.
G. CUCULLU,
A. G. JULIAN
Nlle-Orléans, 1er février 1860. 1fev—

☞ Les planteurs et les facteurs de coton sont informés que nous avons actuellement en magasin et en chemin pour cette place notre nouvelle facture de notre MOULIN (Eagle) A COTON, perfectionné, et que nous aurons encore prêts à remplir leurs commandes.

La grande demande de ces moulins nous a empêché d'en garder un stock en ville, et des centaines de nos clients ont dû se procurer des moulins avant de [illegible]. Nous invitons les planteurs qui auraient besoin de moulins pour la prochaine récolte, de s'adresser à nous [illegible] afin de s'assurer un moulin à temps. La réputation de nos moulins est si bien établie par l'épreuve de [illegible]. Toutes les demandes doivent être adressées à notre agent, W. L. CUSHING, à la Nouvelle-Orléans. Le prix de nos moulins est de QUATRE PIASTRES PAR SCIE.
BATES, HYDE & Co. Dépôt, No 87, rue St-Charles
Nouvelle-Orléans. 28nov—6m

La Mode Illustrée

Nouveau JOURNAL de famille,

CONTENANT—Les dessins de modes les plus exacts et des modèles de travaux d'aiguille &c. &c., Beaux arts, Musique nouvelle—Chronique littéraire, &c.

Il paraît un numéro par semaine

Huit pages de texte avec gravures format de l'ILLUSTRATION donnant par an plus de 2000 dessins de robes, manteaux, tapisseries, crochets, gravures de modes, &c. &c.

Et de plus 12 suppléments de patrons de broderie, de lingerie, &c.

On s'abonne chez Vor HEBERT & Cie
Agents pour la Nlle-Orléans, la Louisiane, les Prix de l'abonnement par la poste
Pour l'année $8
☞ Le premier numéro est arrivé 1 fev

CHOCOLAT A LA CREME.

CHOCOLAT à la crème praline, et aux pistaches, à vendre à $1 la livre.

Ce chocolat est garanti de la célèbre fabrique de Masson de Paris.
LION & PINSARD,
1er fv Nos 34 et 36 rue Royale, encoignure Bienville.

EN débarquement du navire Regulus de Bordeaux:
100 caisses vin rouge St-Bonnet Médoc,
50 barriques vin rouge ambiance & quinage,
5 do vinaigre Haut Sauternes,
14 barils do do
40 paniers bouteilles vides,
1 caisse bouchons extra-fins.
A vendre par B. TALAMON,
2jan 147, rue Royale

ENTREPOT DE TAPIS,

RUE DE CHARTRES, NO 19.

LES soussignés ont reçu dernièrement et ont en magasin:
640 rouleaux de nattes 4/4, 5/4 et 6/4, blanches à carreaux et de fantaisie.
Un grand assortiment de toute espèce de tapis;
Toiles cirées de toutes largeurs et qualités;
Abat-jour, couvertures de tables et de pianos;
Toile et droguet pour dessus de table;
Paillassons de cocos, devant de cheminée, &c.
Nous offrons tous ces articles aux plus bas prix du marché.
30jv A. BROUSSEAU & CO.

Dissolution de Société.

LA Société existant jusqu'à ce jour entre les soussignés, est dissoute aujourd'hui d'un commun accord. Julian Neville liquidera les affaires de la Société.
JULIAN NEVILLE,
R. W. MONTGOMERY.
Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1860.

J'ai l'honneur d'annoncer à mes amis et au public en général que je continuerai les affaires de commission générale pour les propriétaires de produits de propre compte.
JULIAN NEVILLE
25 janv—1m

AVIS.

LA société existant jusqu'à ce jour, entre les soussignés, sous la raison COLLINS & NOONAN, est dissoute aujourd'hui d'un commun accord.
CHS. COLLINS
CORNELIUS NOONAN
Nlle-Orléans, 25 janvier 1860. 25jv—1m

LES soussignés ont formé aujourd'hui une société et continueront les affaires de grocerie, en gros et en détail, de l'ancienne maison Collins & Noonan, sous la raison COLLINS, CARRIERE & Co. Ils ont assumé toutes les responsabilités de l'ancienne maison Collins & Noonan.
CHS. COLLINS,
O. CARRIERE,
GEO. D. LOGAN.
Nlle-Orléans, 25 janvier 1860. 25jv—1m

Demande de domestiques.

ON désire prendre à loyer deux domestiques—Une excellente cuisinière, blanchisseuse et repasseuse et une domestique de maison. On donnera de bons gages. S'adresser au No 205 rue Royale. 29 jan

CHAUDIERES ANGLAISES A SUCRE.
—FER BATTU ET FONDU—
De la manufacture de MM. R. & J. Rankin, Liverpool.

LE soussigné, seul agent à la Nouvelle-Orléans pour la vente de ces célèbres chaudières à constamment en magasin un grand et complet assortiment de chaudières en fer battu et en fer fondu qu'il offre en vente.
JUAN Y DE EGANA,
21nov—6m vhg 42 rue Bienville.

GANTS JOUVIN & Cie.
MEDAILLE D'OR.
Gants Jouvin & Cie, à 75 cts la paire

REÇU par la voie de New-York—600 douzaines de gants de la véritable fabrique Jouvin & Cie, médaille d'or, Paris.

Gants non piqués, pour dames, à 75 cts la paire; gants non piqués, pour hommes, à $1 la paire.

Ces gants, appelés GANTS DE SUEDE, ont été fabriqués exprès pour notre maison par la célèbre fabrique Jouvin & Cie, médaille d'or, Paris.

Reçu aussi
600 douzaines gants glacés de la même fabrique;
300 do do do pour dames;
300 do do do pour hommes.
Gants de couleurs, paille, blanc, noir.
En vente chez LION & PINSARD,
7 jan 34 et 36, rue Royale, encoignure Bienville

EN DEBARQUEMENT du navire Abby Blanchard, de Bordeaux:
40 barriques vin rouge pour familles, à vendre par
9 jan E. DECHAMPS, 21 St Louis.

EN DEBARQUEMENT du navire Alma, de Bordeaux:
25 caisses fruits au jus, grandes bouteilles,
10 do do 24/2 do,
30 do liqueurs assorties,
4 doz. de 25 paniers anisette extra,
40 barriques de vin pour familles, à vendre par
9 jan E. DECHAMPS, 21 Louis.

A VENDRE en débarquement du navire Athens, venant de Bordeaux:
40 barriques vin rouge bon ordinaire
100 caisses do do do
100 do vin blanc,
A vendre par PREAU & COUTURIE,
4jan 31 et 33, rue Gravier

POELES EN FAIENCE—A vendre quatre de ces poêles élégants cerclés de cuivre avec dessus de marbre.
JUSTIN CASBERGUE & Co,
Successeurs de S. Neutre & Co.
11jan No 23, rue Condé.

EN débarquement du navire Abby Blanchard, de Bordeaux:
40 barriques vin rouge Chateau de Malvirade
20 do do St Julien
A vendre par J. N. CUSIEN,
12 janv 20, rue Toulouse

C. DUHAMEL,
Rue de Chartres, No 46,

RAPPELLE aux personnes qui tiennent à conserver leurs vues qu'il a en magasin le plus bel assortiment d'instruments d'optique que l'on puisse désirer.
LUNETTES, montures or, argent et acier.
PINCE-NEZ, montures en or, acier et écaille.
Pour toutes les vues et de tous les prix.

La longue expérience de M. Duhamel dans les instruments d'optique le met à même de fournir à ses clients les verres qui conviennent exactement à leurs yeux et qui doivent aider à la conservation de leurs vues.

LORGNETTES DE THEATRE.
Un magnifique choix depuis les lorgnettes ordinaires jusqu'aux lorgnettes de luxe.
STEREOSCOPES—VUES STEREOSCOPIQUES,
THERMOMETRES, Baromètres, instruments de physique, d'arpentage, d'architecture, etc., etc. LANTERNES MAGIQUES. 11janv

SARDINES—700 caisses Sardines Nantes en demi et quarts de boîtes. A vendre par
30janv S. D. GRATIAA & Co., 30 rue Douane

FER ET QUINQUINA.

Cette association jusqu'alors impossible vient d'être résolue par la maison Dorvault, de Paris.

Le sirop unique de quinquina ferrugineux réunit d'une manière admirable dans les pâles couleurs, maux d'estomac, perte d'appétit, digestions pénibles, menstruations difficiles, convient spécialement aux personnes lymphatiques ou délicates.

Le sirop tonique de quinquina ferrugineux se recommande aux médecins qui sont priés de venir le voir à la maison Guillot qui en a le dépôt.
EDOUARD GUILLOT,
8janv No 146, rue Royale

MORUE &c—300 barils, gros maquereaux Nos 3 et de rivage,
100 barils maquereaux de rivage, Nos 1, 2 et 3
100 barillets do Nos 1 et 2.
200 tambours morue,
300 do do
400 caisses do en magasin et attendus
A vendre par GALLOSO & PASCAL,
8 fev—6 37 et 36, Vieille Levée

DEMANDE D'ESCLAVES.

ON demande à acheter plusieurs esclaves depuis l'âge de dix jusqu'à trente cinq ans, et qui soient bien garantis.

S'adresser rue de la Douane, No 129, chez Derry, courtier. 6fev

JAMBONS—10 tierçons jambons de Duffield et Lewis Strog, à vendre par JACOB & DUSSUMIER,
8jan encoignure Conti et Vieille Levée.

COUR SUPREME

☞ M. J. J. MICHEL sera soutenu comme candidat aux fonctions de juge-associé de la Cour Suprême, pour le terme non expiré du juge Cole, démissionnaire.
31janv—☞ PLUSIEURS VOTANS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. ADAM BEATTY comme candidat pour la place de Juge de la Cour Suprême, en remplacement du juge Cole, démissionnaire.
24 jan—☞

AVIS OFFICIEL.

Bureau des Commissaires
DE LA
Dette Consolidée de la Nlle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 1er février 1860.

AVIS est donné que conformément à la 37me section de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Un acte pour consolider la Ville de la Nouvelle-Orléans et pourvoir à l'administration de ses affaires," et approuvé le 23 février 1852:

Des propositions cachetées

seront reçues pour la vente, à LA VILLE, de 300 bons, de $1000 chacun, des bons émis en vertu du susdit acte, jusqu'au 9 mars 1860, à midi.—

Les propositions devront être adressées à O. DE BUYS, secrétaire, et endossées "Propositions pour la vente de bons de la ville."

COMMISSAIRES:
GERARD STITH, Maire,
V. DUPLESSIS, Contrôleur,
ADAM GIFFEN, Trésorier,
NORMAN WHITNEY,
Président du comité de Finance du Board des Aldermen,
JNO. M. HALL,
Président du Comité de Finances du Board des Aldermen Assistants.
2 février—au 9m O. DE BUYS, Secrétaire.

AVIS IMPORTANT.

UNE EXCELLENTE

MACHINE A COUDRE pour $ 35

Tous les perfectionnements!

SI PARFAITEMENT SIMPLE

qu'un enfant peut la faire fonctionner.

Elle est offerte avec confiance au public

ET S'APPELLE

LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS:

Voici ce qui la rend supérieure aux autres pour les familles et les habitations:

1—Elle est d'une exactitude et d'une force remarquables. Elle peut faire QUATRE MILLE POINTS à la minute et des POINTS PARFAITS.

2—Elle ne manque pas de faire le point et fonctionne sans bruit.

3—Elle est merveilleuse, simple et l'on apprend facilement à la faire fonctionner.

4—Il est impossible de se tromper en arrangeant les aiguilles.

5—Elle évite parfaitement et n'offre pas les difficultés qu'offrent les autres machines.

6—Enfin, et ce n'est pas ce qu'il a de moins important, le prix (trente-cinq piastres) est au-dessous de celui de toutes les autres bonnes machines et le met à la portée de tout le monde.

☞ On garantit que les acheteurs en seront satisfaits sous tous les rapports. Ils pourront la vendre si, après l'avoir essayée, ils découvrent qu'elle n'est pas ce que nous avons dit qu'elle était.
DAVIS BROTHERS, Agents,
1fev—☞ No 63, rue du Camp

Réduction surprenante.

VENTE A TOUS PRIX
CHEZ
G. DUPUY,
61 Rue Royale, près Conti.

AYANT beaucoup trop de marchandises pour la saison, je vendrai à dater de ce jour, à un rabais extraordinaire bel et immense stock de
Glaces françaises premier choix,
do allemandes de toutes grandeurs;
Cadres dorés pour portraits, de tous modèles et grandeurs;
Cadres pour photographies, ambrotypes, &c;
Galeries de fenêtres, dorées aux prix de France, ainsi que des embrasses, patères, &c,
Jeux à banc pour portraits et autres.
Gravures de toutes descriptions, avec ou sans cadres.
AUSSI:
Verres stéréoscopiques, vendues au prix coûtant, afin de clore cet article. 31janv

Librairie Paya.

EN VENTE:
Le Pape et le Congrès,
1 volume grand broché 31 janv

Aux amateurs de vin de Bourgogne.

50 BARRIQUES d'excellent vin de table, de Bourgogne (près Mâcon) à vendre à $40 la barrique.
Bonne occasion pour les familles.
rue de Chartres, chez C. DUHAMEL.

EN débarquement du navire Regulus venu de Bordeaux:
[illegible] caisses vin rouge St Julien Médoc,
A vendre par HENRY CALETON,
21 janv 21 et 23, rue Bienville

CHAMPAGNE.—100 paniers vin de Champagne Kruz & Co. en bouteilles et demi bouteilles en débarquement des navires John Merrick et Cocheturie du Havre. A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co
30 janv 19 et 21 rue St-Louis.

Paulin Durel,

Stationer, Imprimeur et Relieur,
No 37, rue de Chartres.

INFORME respectueusement sa nombreuse clientèle et le public en général que son stock d'articles de bureau est du plus complet et contient en partie de: Livres blancs de toutes descriptions, Papier à lettres de toutes espèces, Papier à enveloppes de toutes grandeurs, Traites pour l'étranger, traites pour les Etats-Unis, billets, blancs de dépôt, blancs pour notaires, connaissements, blancs pour baux de loyer, baux, transfert de actions, &c., &c. Plumes d'or des premières manufactures, Plumes d'acier, canifs, crayons, enveloppes, Portefeuilles, calendriers, encres et toute espèce d'articles de fantaisie trop nombreux pour en donner le détail.

Il appelle l'attention des hommes d'affaires sur son envoi qu'il vient de recevoir

CHECKS GRAVÉS

sur toutes les Banques de la ville. Ils sont reliés en livres et en quarts. Ces checks sont admirablement gravés, ils sont très grands et ont une grande marge; et transparents avec le papier pour plus de différentes grandeurs.

Tous les articles ci-dessus mentionnés sont garantis de première qualité et seront vendus à très bas prix par
PAULIN DUREL,
30jv No 37, rue de Chartres

Cigares de la Havane.

NOUS avons reçu par les derniers arrivages, de grands assortiments de Londres, Pressés, demi Regalias et Regalias renommés, Conchas, Espagnoles et Milan, des marques El Globo, Rubio, Bolleriva, Tuitas y Arango, Montezuma, Amérique, &c.

Nous avons constamment en magasin du fort stock de toutes les classes et des marques bien connues, à vendre par
CABALLERO & BASCALDO,
2 fev No 56, Vieille Levée entre Douane et Bienville

CITRONS—300 boîtes de citrons frais, en bon état pour expédier. En débarquement de la barque Vesta.
A vendre par P. CUSACHS FRERES & Co
2 fev coin Royale et St Philippe

EN débarquement du navire Calender, de Bordeaux:
60 barriques vin rouge St-Julien;
20 barriques vin rouge Château Bonneau;
8 do do Grand St-Lambert;
8 do do Côtes de Bourg;
300 caisses do St-Julien;
100 do vin blanc Sauterne;
60 do fruits au jus, assortis,
A vendre par A. CARRIERE & CO.
21ev—1t (29) No 27, rue Vieille-Levée

EN débarquement du navire Regulus, de Bordeaux:
30 barriques vin Lavaisille;
20 do St-Estèphe;
205 caisses vin Grand St-Lambert.
A vendre par A. CARRIERE & CO.
26ev—1t (29) No 27, rue Vieille-Levée

HUILE—80 paniers Huile d'olive Bonnin frères. A vendre par S. D. GRATIAA & CO.,
30jan No 30 rue Douane

EN débarquement des navires Regulus de Bordeaux, et le Cochinanto du Havre:
2700 paniers eau-de-vie Cognac 1885
2700 do demi-bouteilles No 9, en sacs de 500,
2000 do réguliers do 7 do
2000 do do do 6 do
2000 do demi-bouteilles No 4 do
1000 do dame-jeannes, en sacs de 1000,
100 caisses cerises à l'eau-de-vie,
3000 boîtes truffes,
15 caisses anisette Marie Brizard & Roger,
10 do liqueurs assorties,
100 paniers champagne crème Bouzy, 12, 24 & 48 bouteilles,
40 do do fleur do
100 do do Royal Hunter do
A vendre par V. & E. MAIGNAN,
1er fv 17, rue St-Louis

ATTENDU incessamment par le navire Cotton Planter, de Bordeaux:
60 caisses fruits au jus de J. Lafaurie,
50 do cerises à l'eau-de-vie, à vendre par
PAUL JUGE & FASSY,
1er fev 27 rue St Louis

DIVERS.—En magasin et à vendre par les soussignés:
400 paniers huile Plagniol, 24 et 12 onces,
60 caisses vin rouge de choix,
25 do fruits au jus assortis, de J. Lafaurie,
20 do fruits à l'eau-de-vie assortis,
40 do cassis du Mont-d'Or et eau verte, Noilly & Co
10 do vermouth, Noilly, Prat & Co,
300 do olives Amelians, capres et variantes,
40 barriques vin Bergasse,
20 do vin rouge pour familles,
150 caisses savon français,
1000 dames-jeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons
A vendre par PAUL JUGE & FASSY,
1er fev 27 rue St Louis

CHAPEAUX—2 caisses chapeaux feutres garnis en soie, Modèle, Fashion, gris ardoise, Victoria: haute forme, informe et basse forme, à vendre par
PAUL JUGE & FASSY,
1er fev 27 rue St Louis

Demande d'une maison-cottage.

ON demande, pour une petite famille, jusqu'au 1er juillet, une maison-cottage à Mandeville, Madisonville ou Lewisburg. S'adresser à
GLADDEN & SEIXAS,
3 fév—6t 159, rue Gravier

LE FOURNEAU SACCHAROMETRE A BAGASSE,

Patenté le 21 juillet 1857.—Equipage et clarificateur à la vapeur, patentés de 1855 et 1859.

Mon système patenté d'employer deux générateurs de vapeur dans les appareils destinés à faire cuire le sucre n'a besoin que d'être compris pour qu'on en reconnaisse la grande supériorité sur tous les autres, parce qu'il est basé sur des principes exacts et scientifiques, et réduit à un système complet le travail, par la vapeur, dans des appareils à sucre. Il ouvrira à presque toutes les sucreries.

FOURNEAUX PERFECTIONNÉS POUR LE CHARBON, SOUS LES BOUILLOIRES OU SOUS LES CHAUDIERES. Je fournirai également le mot leurs bouilloires dont on se sert maintenant et qui peuvent surtout pour les habitations. Elle COUTE MOINS est plus DURABLE, n'expose absolument à AUCUN DANGER, économise plus de COMBUSTIBLE qu'aucune autre BOUILLOIRE. On peut la livrer en très peu de temps.

Pompes refoulantes pour eau chaude et machines d'habitation en général.

Le soussigné réfère ceux qui ne sont pas encore au Fourneau qu'il voir fonctionner les fourneaux des planteurs suivants qui ont fait construire chaque:

William J. Fort, habitation Magnolia, Ouest Feliciana—de.

L'hon. D. F. Kenner, Ashland et Bowdon, Ascension—Deux.

R. H. Barrow, Yatten, do; Dr J. W. Lyle, Smithfield, do; James K. Duvall, Ashland, Ouest Baton Rouge, do; Asher Davis, Fausse Rivière, Pointe Coupée—do.

J. W. & B. McCutcheon, Ormond, St-Charles—do.

John R. Thompson, Claiborne, Iberville—do.

John R. Williams, Willow Glen, Rapides, près Alexandria—do.

Dr John Casson, Experiment, Rapides, près Alexandria—do.

MM. J. C. Cofield & R. M. Davis, Mandeno, Mandeno River, Plaquemines.

GEORGE M. LONGACRE, rue Natchez No 38
25 jan—1m v—8 Nouvelle-O.

EN débarquement du navire Regulus, arrivé de Bordeaux:
20 barriques vin rouge St Julien Médoc,
24 do do Ch Bauech, de 1855
70 caisses fruits à l'eau-de-vie, assortis.
A vendre par J. N. CURIEN,
20 janv 20, rue Toulouse

CHAMPAGNE—En débarquement du navire Cochinanto, du Havre: 50 paniers Champagne Ernest Irroy & Co, Grand Mousseux, qualité supérieure. S'adresser à L. E. DELUZAIN
7fev M [illegible] 139, rue Royale

GRAND DEBALLAGE

DE

Belles Marchandises

DE PRINTEMPS.

Provenant des derniers encans.

Vendues à un bon marché réellement extraordinaire.

E. GUITTARD,

ENCOIGNURE ROYALE ET STE ANNE.

Telles que: Barège anglais à 25 cts
Do do à 20 cts.
Mouchoirs batiste pur fil $1 50 la douzaine.
Soieries écossaises à 50 cts la yarde
Toiles à draps 12/4 à 55 cts la yarde.
Bobinet et brin pour moustiquaire.
Mousselines à pois à 25 cts au lieu de 50 la yarde.
Tarlatanes toutes couleurs à 30 cts la yarde
Gants vrai Jouvin à 95 cts la paire.
Damas pour table, toiles pour chemises.
Robes grenadines double jupe.
Coton extra fil cts, etc. etc.
Ouvertures de 100 pièces de jaconat et organdis de Gros-Oder 20janv

CHAMPAGNE.
LA PERLE.

CE CELEBRE VIN EST TRES MOUSSEUX, PARFAITEMENT PUR; IL A UN GOUT EXQUIS DE FRUIT ET N'EST SURPASSE, SOUS LE RAPPORT DE LA QUALITE, PAR AUCUN DES VINS QUI SE TROUVENT SUR LE MARCHE AMERICAIN.

Champagne Rubis (Cabinet).

L'attention spéciale des connaisseurs est appelée sur la supériorité de cet article comme vin de table. On garantit que SA BELLE COULEUR DE RUBIS EST LE PRODUIT NATUREL DU RAISIN.
CRAMER, ABEGG & Mc CLOSKEY,
Seuls agents aux Etats-Unis,
No 19 BROAD STREET, NEW-YORK.
A VENDRE PAR TOUS LES MARCHANDS.
13 jv—3m

AVIS PARTICULIER.

Les soussignés, sachant qu'un grand nombre de concurrents font courir le bruit que le vin importé sous le nom de RUBIS est d'une couleur artificielle, proposent la somme de DIX MILLE PIASTRES à n'importe quel chimiste aucun qui, par une expérience publique quelconque, prouvera scientifiquement que LA COULEUR FONCÉE DE RUBIS est le produit d'autre chose que du JUS PUR DU RAISIN. J. OGERO & Co.
A CHALONS SUR MARNE, FRANCE
☞ Nous nous engageons à payer les DIX MILLE PIASTRES aux susdites conditions.
CRAMER, ABEGG & Mc CLOSKEY.
Seuls agents aux Etats-Unis.
13 jv—1m No 19, Broad Street, New York

BALANCES
A PLATE-FORMES
BREVETEES,
DE FAIRBANKS.

☞ Fabriquées seulement par les INVENTEURS PRIMITIFS et adaptées à toutes les opérations du pesage.

ENTRE AUTRES:
BALANCES POUR ENTREPOTS;
BALANCES POUR MAGASINS, de tous genres;
BALANCES POUR FONDERIES;
BALANCES POUR FOIN ET CHARBON;
BALANCES POUR CHEMINS DE FER;
BALANCES POUR PHARMACIENS

☞ Nous fabriquons aussi et nous vendons à PRIX REDUITS

Des Leviers, Cadres et Crochets

De qualité supérieure et destinés au pesage du sucre, du coton, du tabac, etc. etc.

Nous croyons devoir mettre particulièrement le public en garde contre de nombreuses imitations de nos balances, lesquelles sont arrivées ici aux Etats-Unis et qui, dans beaucoup de cas portent notre estampille.

FAIRBANKS & Co.
Principal entrepôt de balances du Sud,
19 janv—☞ 95 rue du Camp

Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans.

(Département des Travaux Hydrauliques.)
[illegible] février 1860.

L'ELECTION annuelle des Directeurs de cette Institution aura lieu lundi 5 mars prochain, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. au bureau de la Banque.
J. E. PERCY,
6 fev—2 jus au 5 mar Secrétaire

CIGARES de la Havane—500,000 cigares de la Havane de toutes les grosseurs telles que Regalias, Media Regalia, Regalia de Londres, Regalia Unida, Londres, Conchas, Bretos et Milan, des marques Flor de Cabanas, Flor de Valentina, Flor de Montezuma, Washington, Conchita, Flor de Tabacos, [illegible] en magasin et à vendre par
S. DE VISSER & Co.
13jv No 74 rue des Magasins

FRUITS AU JUS.—En magasin. 25 caisses prune Reine Claude au jus.
25 caisses cerises au jus,
do do fruits au jus assortis.
A vendre par DUNTZ & Co
24 j rue Royale et Conti

EN débarquement du navire Calender de Bordeaux:
[illegible] barriques vin [illegible]
[illegible] Cognac Tessonneau & Co. A vendre par
3janv E. DECHAMPS, 21 rue St-Louis

A vendre.

UNE habitation en terre sucrée située dans la Paroisse d'Assomption, ayant 2752 acres, dont six cents ont défrichées, 300 en plants de cannes et 150 en chaume. Ensemble, 53 nègres, dont 42 travaillants, plus le moulin à sucre et plusieurs autres bâtiments, &c. L'habitation a pour les instruments et ustensiles et offre des propriétés qui sont avantageuses. S'adresser à Mc Cerren, Landry & Co. ou aux agents pour la vente de terres.
26 jv—☞

EN débarquement du navire Mary Hyde, arrivé de Bordeaux—[illegible] paniers cognac, [illegible] champagne, 3 [illegible]
9 jan E. LAMBERT, 52 rue des Magasins

GRAISSE—200 tierçons, barils et barillets, à vendre. Kentucky ou en gros des acheteurs par
JACOB & DUSSUMIER,
3jan encoignure Conti et Vieille-Levée.

NOUVEAU MAGASIN!

Spécialité de Dentelles,

Rue Royale, No 90.

LE soussigné ayant reçu en consignation un grand assortiment de dentelles—offre à très bas prix, à ses nombreuses clientes, les articles suivants:
Châles noirs et blancs, en dentelles véritables
Pelerines do do do
Berthes do do do
Cols en Valenciennes,
Cols et Manches, Point d'Alençon,
Volants et Dentelles, application,
do do noires
do do blanches.
Malines, Valenciennes, Dentelles de Lille, d'Arras, de Mirecourt, Application Brussels.
Tulles unis blancs et noirs,
do brodés blancs et noirs.
On trouvera également au No 270, un assortiment varié de marchandises de fantaisie et de modes qui seront vendus aux prix d'encan.
B. DUCATEL,
14 déc— No 90 rue Royale

Plantes à fleurs et à fruits.

Horticulteur français, rue de Chartres No 15, entre Ste-Anne et Madison.

M. MAGNE,

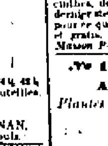

Horticulteur français, d'Angers, membre de plusieurs sociétés, a l'honneur d'informer les amateurs et ses nombreux clients de la Nlle-Orléans qu'il est arrivé directement de France avec un magnifique collection de plantes, parmi lesquelles on trouvera: Camelias, Magnolia Rhododendrum, Pensée, jasmins, tulipes, greffes et les plus belles variétés connues, arbres fruitiers de toute espèce, Dahlia, Amaryllis, oignons à fleurs de toute espèce, graines de fleurs et graines potagères, renoncules, anémones, &c., à des prix très modérés.

Fois Impérials, nouveaux, d'une grosseur prodigieuse et d'un goût délicieux; un magnifique assortiment de jacinthes, de Hollande, tulipes et jonquilles, reçus par le dernier steamer. Ces articles sont garantis de choix et pour ce qu'il sont vendus. L'emballage se fait avec soin et gratis. Rue de Chartres, ci-devant Condé, No 15, Maison Pontalba. 6fev—1m

No 109 St-Charles, près Poydras.

A LA VILLE DE PARIS.

Plantes importées par les derniers arrivages d'Europe

J. CHALVIN.

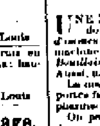

Fleuriste et pépiniériste à Paris, successeur à Nice Italie, a l'honneur d'informer MM. les amateurs, et les dames particulièrement, qu'il vient d'arriver à la Nouvelle-Orléans avec un grand et riche assortiment de plantes à fleurs et à fruit de toutes les espèces qu'il soit possible de désirer, ainsi que des oignons à fleurs tels que dahlia, amaryllis, tulipes, jacinthes de Hollande, et un grand assortiment de graines de fleurs et potagères—500 variétés de rosiers nouveaux; graines de fraisier, des 4 saisons, qui donne du fruit toute l'année, d'une grosseur prodigieuse, d'un goût délicieux. Le tout aux prix les plus modérés. Il se charge de l'emballage pour la campagne et pour l'étranger des catalogues sont délivrés gratis au No 109 St-Charles, près Poydras.
6fev—1m

A VENDRE

UNE FABRIQUE DE BISULPHITE, de chaux, dont les *Cylindres producteurs sont construits par d'immenses réfrigérants en plomb*. Le moteur est une machine verticale de six chevaux vapeur, en bon ordre, *Bouilloire* entièrement neuve—14 pieds long, cylindre. Aussi, matériel d'exploitation tel que *soufre*, barils, etc.

La machine et l'appareil peuvent être déplacés et transportés facilement. S'adresser à M. F. F. Henriquez planteur, coin Remparts et St-Louis.

On peut voir une fabrique pareille fonctionnant à St-Jacques sous la direction de M. E. Deboval.
5février—1m

POMMES DE TERRE—200 barils Pink eyes du Nord, en débarquement du navire Sultana.
Fèves: 30 barils fèves rouges de Gallipolis, en magasin.
Fèves: 75 barils petites fèves et fèves moyennes, en débarquement du bateau à vapeur Fanny Bullitt.
Pommes: 50 caisses pommes de choix en bon état pour être expédiées.
Beurre de Goshen: 10 fréquins beurre de choix, en débarquement du navire Toulon, et à vendre par
CUCULLU & JULIAN,
6fev No 20 (ci-devant 14) rue Poydras

AMANDES—300 robs et 200 paniers amandes à la dame, en magasin et à vendre par E. TROISGROS,
6fev 15 Douane, entre Chartres et Vieille-Levée

CIGARES DE LA HAVANE.—40,000 cigares, en débarquement et en magasin, comprenant un assortiment de Londres, Media Regalias et Millars, des marques Intimidad, Washington, Pinebase, Fortina, Comète et plusieurs autres, à vendre par E. TROISGROS,
6fev 15 Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

CONFITURES DE LA HAVANE.—30 caisses pâtes et gelée de Goyave, en boîtes de 1/2 lb et 2 livres, en magasin et à vendre par E. TROISGROS,
6fev 15 Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

MIEL blanc nouveau de la Havane, en magasin et à vendre par E. TROISGROS,
6fev 15 Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

CAFE—400 balles café jaune du Mexique, en magasin et à vendre par E. TROISGROS,
6fev 15 Douane, entre Chartres et Vieille-Levée

INDIGO—30 surons indigo prime de Guatemala et de Caracas, en magasin et à vendre par
E. TROISGROS,
6fev 15 Douane, entre Chartres et Vieille-Levée

SUCRE DE LA HAVANE—Sucre blanc, sucre jaune et sucre brut, en magasin et à vendre par
E. TROISGROS,
6fev 15 Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

TABAC—300 balles tabac de la Havane et du Mexique pour capes et tripes, en magasin et à vendre par
E. TROISGROS,
6fev 15 Douane, entre Chartres et Vieille-Levée

PORC—300 barils mess, prime et rump, à vendre par
GALLOSO & PASCAL,
8 fev—6 37 et 36, Vieille Levée

BOEUF—100 barils mess pour familles, à vendre par GALLOSO & PASCAL,
8 fev 37 et 36, Vieille Levée

JAMBONS—50 tierçons jambons de Duffield, en sucre et do do [illegible]
A vendre par GALLOSO & PASCAL,
8 fev—6 37 et 36, Vieille Levée

VIANDE salée—60 livres porc en saumure, à vendre par GALLOSO & PASCAL,
8 fev—6 37 et 36, Vieille Levée

GRAISSE—do barils et 100 barillets [illegible]
A vendre par GALLOSO & PASCAL,
8 fev—6 37 et 36, Vieille Levée

WHISKY—100 barils whisky [illegible]
A vendre par GALLOSO & PASCAL,
8 fev—6 37 et 36, Vieille Levée

DRY GOODS.

PRIX D'ENCAN.

R. CLAGUE,

Rue Ste Anne, 103, entre Bourbon et Dauphine

Mousselines à carreaux pour robes: 12 sous
Barèges anglais grande largeur: 12 sous
do double largeur: 25 sous
Jaconas français: 10 sous
Indiennes garanties bon teint: 10 sous
Serviettes pur fil: 10 sous
Ouverture de 200 pièces organdis satinés: $1 50 sous
Pompadour bon teint
7fev—3fps frcs—☞

Banque des Citoyens de la Louisiane

Nlle-Orléans, [illegible] février 1860.

UN dividende semi-annuel de 6 par cent, provenant des bénéfices du département de la Banque pour les six derniers mois, sera payé à partir de lundi [illegible] courant.
4 fev—au 15 E. ROUSSEAU, Caissier.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 1er février 1860.

LES directeurs ont déclaré un dividende de 4 par cent provenant des profits de la Banque pour les six derniers mois et payable aux actionnaires à leurs adresses, à partir du 10 courant. C. A. F. RONDEAU,
1 fev Caissier

Collège Commercial de Dolbear

A LA NLLE-ORLEANS,
Maison "Story,"
Coin Camp et Commune

Les citoyens et les étrangers qui s'intéressent à la cause de l'instruction pratique dans le Sud, sont particulièrement invités à examiner cette institution et les règles pour entreprendre.

☞ On désire que les élèves se fassent admettre le plus tôt possible.
10janv—1m RUFUS DOLBEAR, président

HYDE & GOODRICH.

Informent leurs amis qu'ils ont transporté leur riche magasin de BIJOUTERIE, ORFEVRERIE et DIAMANTS au local principal
173, RUE CANAL,
Presque vis-à-vis l'Eglise du Christ.

Ils espèrent être prêts à recevoir leurs clients dans ce nouveau local à dater de VENDREDI [illegible].

Nous exposons un riche assortiment de Parures en diamants—montures riches, &c.
Or mat et ciselé,
Camées—Corail et Lave,
Améthystes—Perles, Mosaïque
Parures complètes et [illegible]
Coupes, Gobelets et services d'argent massif—articles bien choisis;
Argenterie et orfèvrerie sur commande [illegible]
Diamants montés à nouveau—réparations de montres et de bijoux par d'habiles ouvriers.

Hyde & Goodrich espèrent être installés dans quelques jours dans leur ancien local, avec de grandes améliorations pour les affaires.

En attendant ce moment, ils feront tous leurs efforts pour satisfaire les personnes qui leur rendront visite au No 173 RUE DU CANAL. 29déc

ŒIL ET OREILLE.

LE Dr. VON MOSCHZISKER,

Oculiste et Spécialiste pour les maladies de l'oreille.

LE Dr VON MOSCHZISKER, le célèbre oculiste et spécialiste pour les maladies de l'oreille, annonce à ceux qui pourraient avoir besoin de ses services professionnels pour toute maladie de l'ŒIL ou de l'oreille qu'il exigera un traitement MEDICAL ou une opération CHIRURGICALE, qu'il peut être consulté lundi [illegible].

124, rue du Canal, au-dessus de la Banque de l'Union.

De 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi et de 6 heures à 8 heures du soir.

Avis au public.

LE Dr CHANEL récemment arrivé de France se rend aux personnes dont les noms suivent:
M. Fournier, malade du pilore, Bienville 23.
Ad. Duva, catarrhe de la vessie, Bienville 306.
Hermine Barbe, rhumatisme articulaire depuis quatre ans. Dauphine 218.
[illegible] rhumatisme articulaire depuis 17 ans, rue de Gerleans, St Claude, 273.
Sale Ricci, palpitations nerveuses, Marais 19.
Fischer, [illegible] maladie de la vue, inflammation des intestins, Champs Elysées 114.

Le Dr Chanel s'occupe spécialement des maladies chroniques, [illegible]

[illegible]

Le Dr Chanel [illegible] rue Condé et [illegible]
25 jan—15

CHAMPAGNE.

CHARLES FARRE,

SUCCESSEUR DE MAX SUTAINE & CO.
—Reims—

FOURNISSEUR des Cours de France, d'Espagne et de Prusse et d'Angleterre, [illegible]

Vins de Sillery, Cabinet Impérial [illegible] Crémant [illegible] à vendre, par les Consignataires, [illegible] Les commandes confiées à S. D. Gratiaa & Co [illegible] Douane, seront exécutées dans le plus bref délai.
21 décemb

Avis de Société.

LES soussignés ont formé aujourd'hui une société pour les affaires générales de commission et de courtage, en cette ville, sous la raison de WILLARD, PETERSON & Co. Ils se sont installés pour prêter leurs soins aux demandes qui auront pour objet la vente des marchandises ou de tout autre article de [illegible] de vapeur, et aux planteurs [illegible] de parties de [illegible].

On reçoit les demandes [illegible] No 15, Passage de la Bourse, au coin de Toulouse et [illegible].

Bureau principal, No 15, Passage de la Bourse, en face de l'hôtel St-Louis.
F. H. WILLARD,
JOHN C. PETERSON,
JAMES M. PETERSON
19 janv 1860 [illegible]

LES soussignés ont formé une société sous la raison de HIGHMAN, DUGAS & MAIGNAN, pour les affaires de provisions en gros et de commission, au No [illegible] Front Levee, entre les rues Bienville et Iberville.
J. A. HIGHMAN,
IGNACE DUGAS,
JULES MAIGNAN.
2 janvier 1860 [illegible]

Avis au public.

J. BONTEMPS a l'honneur de prévenir ses clients et le public en général, qu'ayant vendu l'établissement de teinture qu'il possédait rue Royale No 61, à M. A. BOURSON, No 61, il continuera [illegible] passé, à recevoir les personnes qui voudront se servir de leur confiance.

TEINTURERIE PARISIENNE.

Maison spéciale de dégraissage et de nettoyage.

Dirigée par A. BOISSEL,

Rue Royale No 61, entre Conti et Bienville

LES personnes qui voudront bien honorer la Teinturerie Parisienne de leur confiance seront certaines de trouver de TEINDRE, DEGRAISSER ET NETTOYER, d'après les derniers procédés les articles de toilette pour Dames et Messieurs, en drap, laine, soie, velours, satin, etc. etc.

TEINTURE POUR DEUIL, faite en 24 heures.
N. B.—MM. les marchands, tailleurs et chapeliers pourront trouver de grands avantages dans les tarifs [illegible]
11 jan—1m

QUINCAILLERIE

AU PRIX COUTANT.

LE soussigné, partant pour l'Europe le 15er mai prochain, vendra, à partir de ce jour, tout son stock de quincaillerie au prix coûtant.

Les marchands trouveront, en visitant son magasin, une grande variété d'occasions pour faire de bons affaires.
L. DEJAI,
No 27, rue Vieille-Levée.
Deux portes plus bas que la rue de la Douane
Nou—3m—v et r N. Orleans

RAISINS, figues, noisettes—200 boîtes, Raisins Layer en caisses et 1/2 et 1/4 boîtes [illegible]
Figues nouvelles de Smyrne, [illegible]
Amandes de Tarragone, Marseille et Sicile [illegible]
Noix et noisettes d'Angleterre [illegible]
A vendre par JOS. H. & T. S. MARKS,
19 jv Nos 45 et 47 rue Vieille-Levée

MUSIQUE

A. ELIE,
Rue Royale, No 65.

Un grand assortiment de musique pour Pianos, Chant, &c., &c.

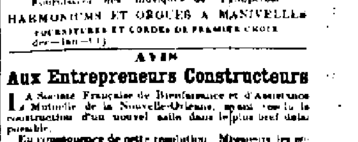

PIANOS! PIANOS!

AGENT

De la maison H. HERZ, ornée de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle

SEUL AGENT DES

Instrumens de Sax,

Fournisseur des musiques de l'Empereur

HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES

FOURNITURES ET CORDES DE PREMIER CHOIX
déc—1m—11j

AVIS

Aux Entrepreneurs Constructeurs

LA Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, ayant résolu la construction d'un nouvel salle dans le plus bref délai possible.

En conséquence de cette résolution, Messieurs les entrepreneurs qui désireraient soumissionner pour cette construction, sont informés que le plan de la bâtisse et le cahier des charges sont déposés chez M. Paul Théard, rue Toulouse, No 15, où ils pourront être examinés.

Les soumissions cachetées seront reçues à cet effet jusqu'au 20 février prochain à l'adresse [illegible]
Par ordre du président.
F. PICARD
9janv au 20 Secrétaire

CHARBON CANNEL ANGLAIS.

[illegible] Cannel anglais [illegible] et à vendre [illegible] No 18, Passage de la Bourse [illegible]

Poste.
Egalement—150 tonneaux anthracite, haut et rouge, à $7.50 le tonneau.
13jav 18fois WILLARD, PETERSON & Co

Huile de Schiste, française.

CETTE huile si célèbre, si connue, d'un prix si avantageux, est le produit du charbon distillé comme la houille [illegible], est en vente au prix de $1 25 le gallon, chez M. HENRY AUDOIN successeur de M. Brugiot qui dépôt depuis au ans.

M. Audoin fabrique le CHAUDRONNERIE en tout genre vend QUINCAILLERIE, FERBLANTERIE, sieves et ustensiles de cuisine, tuyaux de toles vieux métaux, fonte, cuivre, plomb, etc, etc.
25 jan—1m Au coin des rues St Pierre et Treme

BITTERS DES ARABES.

CETTE Liqueur, arrivée depuis peu, et dont les effets salutaires ont déjà été appréciés par beaucoup de personnes, se trouve dans les dépôts suivants:

Hôtel St Charles; City Hotel; Santini, rue Gravier; Ruby, rue Commune; Dubos, rue Commune; Oeno, etc.; à la Poste; Bourse, à côté de la poste; Duby, encoignure Bienville et Passage de la Bourse; Café du Louvre et Levée; Marchal, encoignure Madison et Levée.

Dépôt général; F. SANCHO, 28, Vieille Levée
Seul agent: W. C. RAYMOND, 17 rue du Camp.
28 jan—1m, 3 fps

EAUX-DE-VIE, Cognac—[illegible] 1788 Otard et Dupuy de 1855, [illegible] cognac, J. Renier, [illegible]
[illegible] de W. B. Picot, arrivé de Bordeaux [illegible]
En débarquement du navire Mary [illegible] F. PLASSAN.
Bordeaux. A vendre par
16 jv

FARINE—300 barils extra, en magasin [illegible]
A vendre par GALLOSO & PASCAL,
6 fev—6 37 et 36 Vieille Levée